

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3257 - LUNDI 2 JUILLET 2018

MAURITANIE

La réforme de l'UA, principal enjeu du sommet de Nouakchott

Dépouiller l'organisation continentale de toutes les pesanteurs qui alourdissent son épanouissement a constitué le point d'orgue du sommet des chefs d'Etat dans la capitale mauritanienne.

Page 9



POLITIQUE NATIONALE

Joseph Kignoumbi Kia Mboungou rejette le mémorandum de l'opposition



Au cours d'une conférence de presse animée le 30 juin à Brazzaville, le président de la Chaîne a expliqué son rejet du mémorandum de l'opposition signé le 23 juin dernier, notamment dans certaines de ses recommandations.

Bien qu'ayant pris part aux travaux préparatoires, Joseph Kignoum-

bi Kia Mboungou justifie son refus par quelques points contenus dans les documents fondamentaux n'épousant pas la vision de son parti. « La Chaîne ne désapprouve pas la démarche entreprise par le groupe des partis de l'opposition signataires qui ont résolu de travailler ensemble pour parvenir, un jour, à une alternance politique démocratique ; mais condamne l'idée de signer un pacte majorité-opposition qui doit aboutir à un gouvernement d'union nationale qui ne se justifie pas », a-t-il expliqué.

Page 2

DÉVELOPPEMENT

La BDEAC va débloquer plus de 60 milliards FCFA au profit du Cameroun et de la Guinée équatoriale

Au terme d'un conseil d'administration tenu le 28 juin à Brazzaville, le président de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), Fortunato Ofa Mbo Nchama, a annoncé l'octroi d'un

financement de plus de soixante milliards de francs CFA en faveur de la Guinée équatoriale et du Cameroun. « On a déjà approuvé, il reste le processus de levée des conditions préalables. Dès lors que les opé-

rateurs auront réussi à lever ces conditions, on parlera des décaissements. Les choses ne dépendent plus des opérateurs mais de la BDEAC », a-t-il indiqué.

Page 3

MICROFINANCE

La Cobac sensibilise aux nouvelles dispositions réglementaires

Face aux enjeux actuels liés, entre autres, aux conditions d'accès à la profession, à la gouvernance, à la lutte contre le blanchiment des capitaux et au financement du terrorisme, la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) a organisé, le 26 juin à Yaoundé, au Cameroun, un séminaire de diffusion du nouveau dispositif réglementaire qui encadre les établissements de la microfinance de la sous-région Cémac.

Mis en place dans l'optique de corriger les inadéquations, notamment le manque d'harmonisation des textes juridiques et réglementaires qui régissaient, depuis les années 1990, ce secteur, ce nouveau dispositif a pour avantage d'offrir un cadre consensuel de supervision pour une meilleure structuration.

Page 6

EDITORIAL
SOMMET

Page 2

RIPOSTE À EBOLA

L'OMS-Congo élargit sa sphère de communication contre la maladie

Page 5

EDITORIAL

Sommet

Que le jeune président français ait été présent à Nouakchott lors du 31e Sommet de l'Union africaine n'a rien de surprenant. Convaincu, à la différence de ses prédécesseurs Nicolas Sarkozy et François Hollande, que la France ne conservera son statut de grande puissance que si elle noue, ou plutôt renoue des relations de confiance avec l'Afrique, Emmanuel Macron a compris qu'il ne suffit pas de parler, de discourir, de pérorer pour convaincre ses pairs africains de son engagement à leur côté dans les difficiles batailles que ceux-ci doivent aujourd'hui mener pour permettre l'émergence de leurs peuples. Il sait que seuls des actes concrets rendront la France à nouveau crédible sur le continent.

Mieux vaut, dira-t-on, ne pas anticiper sur les suites de la conférence qui a pris fin hier. Mais cette remarque de bon sens n'empêche pas de dire, d'écrire que la France et probablement aussi l'Europe vont s'impliquer de plus en plus fortement dans la recherche de solutions aux crises qui déchirent l'Afrique, dans la mise en place d'aides concrètes au développement de cette partie du monde, dans le renforcement du processus d'intégration régionale qui seul permettra de résoudre le problème du sous-développement en abaissant les frontières artificielles dressées par la colonisation entre les nations africaines.

Si elles ne le font pas, les drames que vit le continent s'aggraveront de telle façon que le Vieux continent paiera inévitablement au prix fort la non prise en compte de ses responsabilités. L'afflux des migrants à travers la Méditerranée le démontre chaque jour qui passe avec une acuité, une violence, une gravité dont les répercussions sur l'Europe s'avèrent de plus en plus graves. Et l'on peut être certain que c'est bien la conclusion à laquelle est parvenue le nouveau locataire du Palais de l'Élysée, conclusion qu'il a entreprise de faire passer à ses pairs européens mais aussi à ses pairs africains.

Nous l'avons écrit ici même à plusieurs reprises et nous n'hésitons pas un instant à le réécrire : Emmanuel Macron devrait venir maintenant à Brazzaville, capitale de la France libre où vit pour l'éternité Pierre Savorgnan de Brazza, et dire de façon claire aux peuples africains «Je vous ai compris». Alors, en effet, la démarche qu'il vient d'entreprendre en assistant au 31e Sommet de l'Union africaine prendrait tout son sens, toute sa dimension.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Joseph Kignoumbi Kia Mboundou désapprouve le mémorandum de l'opposition

Le président de la Chaîne a ouvertement critiqué le texte fédérateur de son obédience politique, signé le 23 juin, au cours d'une conférence de presse qu'il a animée le 30 juin, à Brazzaville.

Joseph Kignoumbi Kia Mboundou (notre photo), donnant la position de son parti face au mémorandum de l'opposition, a déclaré: « *La Chaîne ne désapprouve pas la démarche entreprise par le groupe des partis de l'opposition signataires qui ont résolu de travailler ensemble pour parvenir, un jour, à une alternance politique démocratique ; mais condamne l'idée de signer un pacte majorité-opposition qui doit aboutir à un gouvernement d'union nationale qui ne se justifie pas* », a-t-il relevé.

Par cet acte, a-t-il ajouté, les partis de l'opposition, signataires du mémorandum du 23 juin, se lancent dans la perspective de la mise en place d'une large majorité présidentielle à laquelle la Chaîne n'envisage pas d'adhérer.

De même, Joseph Kignoumbi Kia Mboundou a précisé que l'idée de sceller un pacte entre la majorité et l'opposition est corroborée par un détail qui annonce l'élaboration d'un



recueil devant contenir les valeurs fondamentales servant de socle républicain entre les deux obédiences politiques. Selon le conférencier, le meilleur pacte est la Constitution congolaise du 25 octobre 2015 qui engage aussi bien les partis politiques que le peuple congolais.

Par ailleurs, le président de la Chaîne a présenté à l'auditoire les autres points contenus dans le règlement intérieur de l'opposition qui n'épousent pas la vision de son parti. Il s'agit, a-t-il noté, des articles 12, 16, 19 et 20.

L'article 12 précise que le conseil des partis politiques de l'opposition est ouvert aux personnalités désignées par le chef de cette obédience. Cette disposition est en contradiction avec la loi sur les partis politiques, selon Kignoumbi.

À en croire le président de la Chaîne,

l'article 16 est un véritable diktat en ce qu'il indique que l'ordre du jour des réunions extraordinaires est de la seule compétence du chef de l'opposition et il est communiqué séance tenante.

Quant à l'article 19, Joseph Kignoumbi Kia Mboundou a noté que bien qu'il permet aux partis politiques de garder leur autonomie de fonctionnement, cet article ajoute en son alinéa 2 que les formations politiques sont tenues, dans leur prise de position publique, au respect des engagements contenus dans le mémorandum et le règlement intérieur. En ce qui concerne l'article 20, le conférencier a relevé que le chef de l'opposition a l'ambition implicite de vouloir régner en maître absolu, parce que cette disposition note « *qu'en cas de négociation politique ayant trait au mémorandum, les membres du conseil des partis politiques de l'opposition désignés consensuellement peuvent accompagner le chef de l'opposition* ».

Notons que la Chaîne avait pris part aux travaux d'élaboration des documents fondamentaux de la plateforme de l'opposition congolaise. Selon son président, les amendements que son parti avait apportés n'ont pas été pris en compte.

Roger Ngombé

GUINÉE BISSAU

Le ministre des Affaires étrangères salue l'apport du Congo dans la résolution de la crise politique

Le chef de la diplomatie bissau-guinéenne, Joao Ribeiro Butiam Co, a été reçu le 28 juin à Brazzaville par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Porteur d'un message du président Jose Mario Vaz à son homologue congolais, il s'est félicité de l'implication du Congo dans le règlement de la crise politique que son pays a connue. « *Je remercie beaucoup le président Denis Sassou N'Guesso*

pour ses efforts en vue de la stabilisation de la situation politique dans notre pays et surtout pour l'aide apportée au peuple bissau-guinéen dans la lutte pour la libération de la colonisation », a déclaré Joao Ribeiro Butiam Co. Le ministre des Affaires étrangères bissau-guinéen a, en outre, informé le chef de l'Etat congolais de l'évolution positive de la situation politique dans son pays qui s'appête à

organiser les élections législatives. Par ailleurs, le président Denis Sassou N'Guesso s'est entretenu avec l'ambassadeur d'Afrique du Sud, Richard Baloyi, qui est arrivé au terme de son mandat diplomatique au Congo. Arrivé en terre congolaise en 2014, le diplomate sud-africain a salué l'excellence des relations de coopération et d'amitié qui existent entre les deux pays.

La Rédaction

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiye Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PAIEMENT DES SINISTRES

Plus de vingt mille dossiers déjà recensés

Pour se rapprocher de ses victimes, la société d'Assurance et de réassurance du Congo (ARC) a ouvert, le 29 juin, les guichets pour l'identification et l'indemnisation des victimes devant la Commune de Bacongo, le 2^e arrondissement de Brazzaville.

La campagne de proximité visant à redorer l'image de la société se déploiera progressivement dans d'autres arrondissements et localités du pays, a rassuré le directeur de production et de développement de l'ARC, Aude Vaya.

« Cette campagne continuera tant que nous n'aurons pas fini de faire face à nos engagements vis-à-vis des assurés et victimes. Nous rappelons à la population que les services de l'ARC sont ouverts pour accueillir les dépôts et faire le suivi de leurs dossiers d'accidents jusqu'à l'indemnisation. Ce n'est pas une utopie », a-t-il déclaré.

Pour le succès de cette opération, la société compte sur la participation des administrateurs locaux, chefs de quartier et maires pour appuyer l'action, afin que les intéressés entrent en possession de leurs droits. Outre les récentes victimes, l'ARC prend également en compte les anciennes, quelle que soit l'année du sinistre. Pour plus d'informations, les personnes concernées peuvent aussi contacter le 7575, un numéro gratuit mis à leur disposition. Lancée le 18 juin, la campagne d'indemnisation couvre les sinistres anciens et nouveaux, conformément aux prescriptions de la conférence interafricaine des marchés d'assurance.

Lopelle Mboussa Gassia

BDEAC

Plus de 60 milliards FCFA en faveur de la Guinée équatoriale et du Cameroun

Le financement au profit des deux Etats a été approuvé, le 28 juin à Brazzaville, par les administrateurs de l'institution financière sous-régionale.

Le montant, arrêté à l'issue d'un conseil d'administration de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), servira à financer les projets agro-industriels et de l'éducation en Guinée équatoriale à hauteur de 3,5 milliards de francs CFA.

En ce qui concerne le Cameroun, il est prévu une bagatelle de cinquante-sept milliards de francs CFA pour la réalisation des projets de construction des routes intégrateurs et un projet de transformation industrielle des fèves de cacao.

« On a déjà approuvé ; il reste le processus de levée des conditions préalables. Dès lors que les opérateurs auront réussi à lever ces conditions, on parlera des décaissements. Les choses ne

dépendent plus des opérateurs que de la BDEAC », a déclaré le président de la BDEAC, Fortunato Ofa Mbo Nchama.

Hormis les demandes de financement des opérateurs publics et privés des pays membres de l'institution, le conseil d'administration a également planché sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017, ainsi que sur l'examen de la révision du cadre réglementaire de la banque. « L'année dernière, la banque avait fermé l'exercice avec une perte d'environ neuf milliards de francs CFA. Cette année, les choses sont nettement mieux avec un résultat bénéficiaire provisoire d'un peu plus de deux milliards sous réserve que ce compte soit approuvé par l'assemblée générale », a expliqué

Fortunato Ofa Mbo Nchama.

Par ailleurs, les administrateurs se sont félicités de l'amélioration du produit net bancaire qui connaît une hausse de 10% passant ainsi de 13,1 milliards de francs CFA en 2016 à 14,4 milliards de francs CFA en 2017.

Basée à Brazzaville, la BDEAC est une institution de financement des projets de développement des six Etats membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, à savoir le Cameroun, le Congo, le Gabon, le Tchad, la Guinée équatoriale et la République centrafricaine. Elle accompagne les Etats membres dans leur politique de diversification de l'économie.

Pour leur part, les actionnaires de la banque, réunis le 29 juin en assemblée générale, ont approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

« Contrairement à l'exercice 2017, cette année la banque dégage un résultat bénéficiaire de plus de deux milliards de francs CFA. En dépit des difficultés du moment, la situation de la banque commence à se redresser », a estimé le secrétaire d'Etat aux Finances et au budget du Tchad, Allali Mahamat Abakar, qui a présidé les travaux de la rencontre. Il a ajouté que les réformes engagées devraient se poursuivre afin que « la BDEAC trouve sa place et toute son envergure au niveau sous-régional. Ce résultat positif est dû à l'activité de la banque et surtout aux résultats des placements antérieurs qui ont permis de générer des résultats satisfaisants ».

Christian Brice Elion



Le siège de la BDEAC à Brazzaville (Adiac)

LE FAIT DU JOUR

Faire la paix n'est jamais facile

Ce bout de phrase fort de représentations a été prononcé, le 28 juin, par Todd P. Haskell, dans les vastes jardins de la mission diplomatique qui l'accueille à Brazzaville, depuis une année, en qualité d'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Congo. A César ce qui est à César, donc.

Devant un parterre d'invités venus de presque toutes les administrations publiques et privées de la place de Brazzaville qu'il avait associés à la célébration du 242^e anniversaire de son pays, le diplomate américain a eu ces mots en référence à la situation intérieure du Congo. En particulier concernant la signature, le 23 décembre dernier, à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités entre le gouvernement congolais et le pasteur Ntoumi. Pour lui, comme pour bien d'ob-

servateurs qui scrutent le cours des événements au Congo, cet accord est un pas important dans le retour et la consolidation de la paix. Pour dire combien le facteur paix est primordial à la fois pour les enfants du pays et pour leurs hôtes.

Comme s'il voulait aussi faire comprendre qu'il faut aller au-delà de l'accord en le préservant, s'inspirant sans doute de l'histoire de son propre pays, qui a connu des moments pénibles à ses débuts, Todd P. Haskell a rappelé qu'il faut beaucoup de courage et de sagesse pour parvenir au résultat. Le processus en cours dans le Pool, justement, demande que les parties s'arment de courage, en même temps qu'elles s'entourent de sagesse pour ne pas remettre en cause ce qui a été obtenu après tant de péripéties douloureuses. Du courage pour savoir se dépouiller du monstre de la rancœur, de

la sagesse pour ne pas perdre patience avant l'heure.

Depuis, en effet, la signature de l'accord de Kinkala, d'après les rapports que l'on tient des acteurs de sa mise en œuvre, un long chemin a été parcouru. Ils insistent aussi pour dire que beaucoup reste encore à faire, mais ajoutent que l'une des matières du débat, présentée naguère comme un obstacle à la pacification, à savoir la présence jugée en nombre des éléments de la Force publique, a trouvé son épilogue. Des militaires, gendarmes et policiers déployés au plus fort des événements dans le Pool auraient rejoint les casernes. Ils ajoutent sur le même point que reste l'enclenchement de l'opération de ramassage des armes dans les termes prévus par l'accord.

Il est donc un moment d'attente qui peut paraître long, susciter la controverse, débrider les espoirs

nés de cet accord et des déclarations hautement pacifistes entendues le jour de son dévoilement au grand public devant la presse. Le chemin à emprunter, pour garder l'espoir, devrait donc être celui de poursuivre la construction des ponts entre les signataires ; des ponts qui permettront de lever les barrières de toutes sortes qui ont été érigées par l'ampleur des violences morales et physiques subies de part et d'autre.

N'est-ce pas que le diplomate américain parlait juste quand il expliquait que faire la paix demande courage et sagesse ? N'est-ce pas aussi juste quand il ajoutait que « les sages érigent des ponts » et « les insensés enlèvent des barrières » ? Bien sûr qu'il faut du courage et de la sagesse par ces temps de crise où les priorités se disputent les places dans un univers rétréci qui n'en offre que très peu.

Gankama N'Siah

INTERVIEW

Anatole Collinet Makosso : « Le dispositif de lutte contre la fraude aux examens d'Etat produit ses effets »

Les épreuves écrites du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) se sont déroulées du 27 au 30 juin sur toute l'étendue du territoire national. Interviewé par la presse, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, qui a bouclé sa ronde au CEG Jean-Félix-Tchicaya de Pointe-Noire, a annoncé que les cas spécifiques identifiés, surtout à Brazzaville, seront portés devant la justice.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Monsieur le ministre, vous avez sillonné quelques départements de la partie sud du pays avant de répartir à Brazzaville. Quel constat avez-vous fait concernant le déroulement des épreuves du BEPC à travers le pays ?

Anatole Collinet Makosso (A.C.M.) : Il n'y a pas meilleur constat que celui fait par les candidats eux-mêmes, qui m'ont rappelé tout à l'heure que le Brevet d'études du premier cycle s'est déroulé dans des conditions optimales de température et de pression. Je ne peux qu'emprunter à ces élèves leurs phrases et partager ce constat à tout le monde et me permettre de dire que tel a été le constat fait sur toute l'étendue du territoire national.

L.D.B. : Ce qui signifie qu'il n'y a rien à reprocher du point de vue de l'organisation ?

A.C.M. : Non ! On ne peut pas avoir une telle prétention, ce n'est pas possible. On ne peut pas dire que tout est parfait, c'est une œuvre humaine. J'aime toujours le dire, la perfection

n'est pas de ce monde et que chaque fois, effectivement, il peut y avoir un certain nombre de failles que nous constatons. Le plus important ce n'est pas de faire des choses sans failles, de façon parfaite mais c'est la capacité qu'on a de corriger les failles toutes les fois qu'elles se présentent. Et c'est ce que nous faisons d'année en année, au fur et à mesure que nous organisons les examens.

Les candidats eux-mêmes ont eu un comportement dans l'ensemble exemplaire. Vous avez vu qu'au fur et à mesure que nous avançons, l'idée de lutter contre la fraude en milieux scolaires est davantage en train de gagner la conscience collective, en commençant par les enfants eux-mêmes. En effet, ces derniers comprennent petit à petit que les marchands d'illusions, les chevaliers de la fraude, ont tendance à vouloir leur faire boire de l'eau de mer en faisant croire qu'ils dégustent la Limonade. Vous avez vu qu'on a eu moins de « bébés lilis », de téléphones, même s'il y en a eu dans certaines localités. Avec le dispositif que nous avons mis en place, nous avons encore décelé beaucoup de choses mais on peut dire que cette an-



née, il y en a eu beaucoup moins que les années antérieures.

Cela ne nous fait pas baisser la garde, nous restons vigilants, parce que quoi que nous fassions, la fraude en milieux scolaires est loin d'être vaincue, pas seulement au Congo mais à travers le monde. Donc, le combat contre la fraude est un combat global et nous lutterons contre la fraude en milieux scolaires, à quelque niveau que ce soit, de quelque manière que ce soit. Nous intensifierons les moyens pour que nous arrivions à bout de la fraude et par un dispositif important.

L.D.B. : Vous organisez les examens d'Etat depuis trois ans. Peut-on dire que la tendance à la fraude est en baisse dans notre pays ?

A.C.M. : Oui ! Mais nous ne pourrions baisser la garde que lorsque la victoire sur la fraude en milieux scolaires sera totale, parce qu'il y a toujours quelques citoyens véreux qui continuent à entretenir de petits laboratoires. Nous leur faisons la démonstration dans la politique qui est mise en œuvre car lorsque nous nous rendons compte qu'il y a une menace quelque part, surtout lorsqu'elle est circonscrite, même si elle n'est pas réelle, elle est supposée l'être. Nous travaillons pour qu'elle soit maintenue loin de nous et qu'elle soit écartée.

Le dossier complet sur les cas spécifiques identifiés cette année sera transmis au procureur de la République pour qu'une action judiciaire soit engagée et des sanctions exemplaires infligées aux auteurs et complices. Parmi les cas identifiés, il y a la transhumance, le mercenariat, les laboratoires, la vente des sujets fictifs, réels ou présumés réels. J'insiste, les acteurs qui se sont livrés à de telles manœuvres, même si cela n'aurait produit aucun effet sur le déroulement des examens, devront répondre devant le procureur de la République. Nous devons montrer que l'Etat agira avec fermeté.

L.D.B. : La fin du BEPC marque également la fermeture des classes au titre de l'année scolaire 2017-2018. Peut-on dire que mission accomplie ?

A.C.M. : Je voudrais ici saluer ce

qu'a été le travail de l'ensemble des acteurs pendant toute l'année scolaire. Nous sommes aujourd'hui le 30 juin, il s'agit du dernier jour de l'année scolaire qui a commencé en octobre. C'est l'occasion du bilan, que l'on peut considérer comme satisfaisant dans l'ensemble, tant du côté des parents d'élèves, parce qu'ils ont financé l'année scolaire à plus de 60%. En effet, si je mets de côté la ressource liée à la prise en charge du personnel titulaire, les fonds qui ont permis de faire fonctionner l'école cette année sont venus principalement des parents d'élèves qui avaient adhéré à notre approche de financement participatif, alternatif depuis la rentrée scolaire. Donc, s'il y a un hommage à rendre, une reconnaissance à traduire, c'est d'abord en direction des parents d'élèves. Le second acteur qui mérite d'être salué, ce sont les personnels enseignants et nos partenaires sociaux, que sont les syndicats, parce que, encore une fois, l'année se termine aujourd'hui sans qu'il y ait eu le moindre mouvement social alors que dans une société humaine, les contradictions ne manquent pas, surtout dans les rapports entre employeurs et employés. Mais par le dialogue, par la paix, nous avons réussi à gérer toute l'année scolaire sans qu'il y ait eu rupture des relations entre les enseignants et les élèves. Ils méritent donc de recevoir ici et maintenant la reconnaissance publique.

Propos recueillis par Parfait Wilfried Douniama



Avis General d'Appel A Manifestation d'Intérêt N° 003 /BDEAC/2018

Référencement des Fournisseurs et prestataires des biens, travaux et services autres que les services de consultant

1. La Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) est l'Institution de financement du Développement de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) comprenant le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad.

2. Conformément à ses règles et procédures de passation des marchés, la BDEAC procède au référencement des fournisseurs et prestataires susceptibles de fournir divers services à la Banque.

3. Dans le cadre de la constitution d'une liste des fournisseurs et prestataires, la BDEAC lance un Avis Général d'Appel à Manifestation d'Intérêt en vue d'un référencement de ceux-ci pour les besoins de l'exercice 2018 en biens, travaux et services autres que les services des consultants.

Les fournisseurs et prestataires de services référencés auprès de la BDEAC pour un groupe de prestations données seront mis en concurrence pour tout achat dans ce groupe, et ce pendant toute la durée de leur référencement. Pour chaque prestation, ils recevront une demande de cotation ou de devis et le choix du fournisseur/prestataire devant réaliser la prestation se basera sur la qualité et le coût.

Le référencement effectué par la BDEAC s'insère dans le cadre d'un processus d'achat dynamique. Sont inclus dans la présente procédure de référencement: Toutes opérations d'acquisition de biens et services (autres que les services de consultants) de moins de 15.000.000 FCFA HT, et travaux de moins de 50 000 000 FCFA HT.

4. Les entreprises intéressées devront adresser leurs dossiers de candidature à la BDEAC ou dans ses Représentations Nationales, composés des pièces suivantes:

- une fiche de candidature à retirer au Siège de la BDEAC à Brazzaville ou dans les Représentations Nationales. Cette fiche peut également être téléchargée sur le site web de la Banque : www.bdeac.org;
- un dossier de constitution de la société (statuts, RCCM, déclaration de souscription et de versement du capital, etc.);
- le dossier fiscal de la société;
- les états financiers certifiés de trois derniers exercices;
- les coordonnées bancaires de la société;

- les attestations de services délivrées par les bénéficiaires de leurs prestations;
- une liste des biens et/ou des services proposés;
- Etc.

5. Les dossiers de candidature, présentés dans une enveloppe fermée, sont à déposer au Siège de la BDEAC à Brazzaville ou dans les Représentations Nationales de la Banque à l'adresse suivante:

MADAME LE DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GENERALE ET DU SYSTEME D'INFORMATION a.i - BDEAC

(Avis Général d'Appel à Manifestation d'Intérêt pour le référencement des fournisseurs et prestataires)

Tél. : + 242 06 652 96 71 / 73 / + 04 426 83 00
Fax: + 242 281.18.80 / + 44 2 079 068 161
BP 1177 - Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO
BRAZZAVILLE (République du Congo)

6. La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 31 juillet 2018 à 14h00, heure de Brazzaville.

7. Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations complémentaires aux coordonnées mentionnées ci-dessus et/ou en consultant le site de la BDEAC: www.bdeac.org.



SECTEUR INFORMEL

La Fondation Sounga ngai promet douze entrepreneuses congolaises

Après six mois de formation sur la gestion de l'entreprise et la rédaction d'un business plan, des femmes porteuses de projet d'entreprise ont reçu leur diplôme le 28 juin, à Brazzaville.



La cérémonie de remise de diplôme. Photo Adiac

Parrainée par la ministre des Petites et moyennes entreprises (PME), de l'artisanat et du secteur informel, Yvonne Adélaïde Mougany, la deuxième promotion de l'incubateur Sounga ngai apporte des solutions innovantes dans le domaine entrepreneurial.

Les projets proposés abordent les questions de collecte des matières premières, de traitement des produits alimentaires, de la distribution, de la vente des articles et de la restauration.

Selon la ministre des PME, cette activité participe aux projets du gouvernement qui fait de l'entrepreneuriat un levier pour la diversification de l'économie nationale.

« Les femmes doivent s'inscrire à la bourse de sous-traitance dont le projet vient d'être voté au Sénat car l'Etat ne peut tout produire. Vous devez accompagner l'Etat dans la lutte contre le chômage et la création d'emplois. Continuez à travailler, soyez créatives et constituez-vous en groupes afin de pérenniser vos projets », a-t-elle conseillé. Loamba Divine, porteuse du projet sur la valorisation et la promotion des produits agricoles congolais, est l'une des lauréates. Au nom des nommées, elle a remercié les organisateurs du stage, tout en souhaitant que la prochaine édition soit encore meilleure pour que les entrepreneuses aient une place importante en République du Congo.

La fondation Sounga ngai vise l'éradication de l'inadéquation entre la formation et l'emploi, ainsi que les difficultés d'obtention des prêts. En créant leurs entreprises, ces femmes vont contribuer à la réduction du chômage et encourager leurs proches à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale, a témoigné Danièle Sassou Nguesso, présidente de cette fondation.

Rude Ngoma (stagiaire)

INDUSTRIE ALIMENTAIRE

Fancy food 2018 ouvre ses portes à New York

Le rendez-vous le plus important de l'industrie alimentaire spécialisée en Amérique du Nord, première vitrine de l'innovation industrielle, a démarré le 30 juin. Le stand de la société congolaise Eco Oil, hébergé par le Pavillon Business France, est fin prêt.

New York du côté du «Javits convention center» s'est donné rendez-vous à la 64e édition du salon dédié à une grande variété de produits novateurs. Durant trois jours, grâce à l'interactivité prônée par les organisateurs, les visiteurs pourront se voir offrir de grandes possibilités de réseautage avec les experts de l'industrie dont ceux de la société congolaise Eco-Oil.

«Notre présence ici vise trois objectifs essentiels : s'informer, prospecter et se faire connaître par la gamme de nos produits issus du Programme Ecoplus dans le respect de la RSE», justifie Eric Raulet, directeur chargé du développement.

Il a expliqué que l'hébergement dans le Pavillon France est en rapport avec Claude-Wilfrid Etoke qui préside le Groupement du patronat de la Francophonie et a en charge la Responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Les organisateurs de ce salon espèrent un franc succès pour les visiteurs qui pourront repartir, selon leur estimation, avec de nouvelles idées et auront appris les dernières techniques de cuisine après leur participation aux nombreux séminaires, dégustations et démonstrations culinaires proposés.

De notre envoyé spécial à New-York, Marie Alfred Ngoma

RIPOSTE À EBOLA

L'OMS-Congo élargit sa sphère de communication contre l'épidémie

Les leaders religieux, tradithérapeutes et les équipes multidisciplinaires des frontières de la République du Congo ont été sensibilisés, du 28 au 29 juin à Brazzaville, par le bureau de l'OMS-Congo, à une éventuelle riposte contre la maladie.



La représentante de l'OMS-Congo insistant sur la stratégie à adopter (Adiac)

Le but visé par l'OMS-Congo est d'obtenir une forte mobilisation et une implication effective des personnes ciblées par la sensibilisation pour signaler des cas suspects, gérer des alertes, élaborer des arguments, diffuser des messages clés, promouvoir l'hygiène afin de faciliter le travail des équipes de riposte sur le terrain dans la lutte contre le virus Ebola.

« La médecine traditionnelle est reconnue par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Donc, soyez bien informés en soignant et protégeant les autres. L'expérience a montré qu'il y a parfois la panique, les croyances, valeurs culturelles, pratiques et rites que vous connaissez et que la population utilise contre sa propre santé », a indiqué le Dr Binta Tidiane Fatoumata Diallo, représentante de l'OMS-Congo.

Sur les conseils de l'OMS-Congo et avec l'appui des autres représentations du système des Nations unies, la coordination nationale de la riposte à Ebola compte travailler avec plusieurs ONG locales pour appuyer les activités de sensibilisation dans les communautés.



Les ONG auront pour activités principales la sensibilisation de masse dans les grands carrefours de Brazzaville, dans les marchés, gares routières, grandes artères ainsi que dans les universités publiques et privées.

L'OMS-Congo, principal partenaire, a multiplié les activités d'information, de sensibilisation et de plaidoyer dans les médias nationaux. Pour se préparer à une éventuelle riposte de la maladie à virus d'Ebola au Congo, cette agence onusienne travaille actuellement avec les spécialistes en communication, sociologues, militaires, policiers, gendarmes, douaniers, épidémiologistes et anthropologues pour analyser la situation afin de proposer des approches novatrices et plus humanistes, prenant en compte les considérations sociales et culturelles des communautés

avec des messages spécifiques.

« Nous avons renforcé les capacités d'intervention de différentes organisations pour aider le pays à se préparer pour avoir une éventuelle réponse contre la maladie à virus d'Ebola. Avec les recommandations des équipes de terrain, nous avons finalisé le plan de contingence et identifié les interventions prioritaires dont le renforcement de la surveillance épidémiologique », a ajouté le Dr Binta Tidiane Fatoumata Diallo.

Après Brazzaville, l'OMS-Congo prévoit, dans l'arrière-pays, des sessions d'information et de formation dans les districts de Ngo, Oyo et Impfondo. Elles vont regrouper les équipes d'interventions rapides des localités de Liranga, Loukoléla, Makotimpoko, Mpouya, Mossaka et autres. Pour conforter la phase de riposte à Ebola, le Congo dispose déjà d'un laboratoire mobile d'analyse basé dans la sous-préfecture de Mossaka. Le Dr Binta Tidiane Fatoumata Diallo se propose de mettre en place des unités de fabrication de l'eau de javel pour renforcer l'hygiène au niveau des communautés de base.

Rappelons que la maladie à virus d'Ebola a été déclarée en mai dernier en République démocratique du Congo, dans le district sanitaire de Mbandaka, notamment à Bikoro. Huit pays frontaliers à haut risque dont le Congo multiplient les actions de prévention et de sensibilisation pour se prémunir de l'épidémie. Dans ces pays, une évaluation rapide de la situation sanitaire a été faite.

Fortuné Ibara

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Soixante stagiaires achèvent leur formation

Des sous-officiers des corps de troupe occupant tous un poste dans la filière administrative ont pris part à des stages en gestion comptable et financière et en gestion des ressources humaines, organisés par la Direction générale de l'administration et des finances pendant deux mois à Brazzaville.

L'objectif principal du stage, le dixième du genre, était de permettre aux Forces armées congolaises et à la gendarmerie nationale de disposer d'un personnel administratif aguerri aux nouvelles normes de gestion des ressources humaines et financières, à même de contribuer à

l'amélioration de la gouvernance administrative en milieu militaire, notamment en corps de troupe.

« En effet, ces stagiaires nouvellement qualifiés occupaient tous un poste dans la filière administrative. Et sans formation initiale, chers stagiaires,

vous vous en êtes toujours bien sortis. Ainsi, la plus-value de cette formation pour vous stagiaires, c'est bien la qualification que vous détenez désormais par ce parchemin qui sanctionne la fin de formation en GCF/GRH », a indiqué le commissaire en chef de 1ère classe, directeur général de l'administration et des finances, Eugène Alain Yves Aignan Mpara, dans son discours de clôture. Au terme de cette formation, les résultats rendus publics déclarent soixante admis pour l'ensemble des deux filières sur un effectif total de soixante apprenants, soit un taux de réussite de 100%. La moyenne générale a été de 16,15 pour la filière Gestion comptable et financière (GCF) et de 16,42 pour la filière Gestion des ressources humaines (GRH). Signalons que la cérémonie de proclamation des résultats a été suivie d'une remise des attestations aux cinq meilleurs de chacune des filières et de clôture des stages.

Guillaume Ondzé



Les stagiaires lors de la cérémonie de clôture (Adiac)

CÉMAC

La Cobac sensibilise aux nouvelles dispositions réglementaires de la microfinance

L'institution garante du secteur de l'activité bancaire et financière dans la sous-région a organisé, le 26 juin à Yaoundé, au Cameroun, un séminaire de diffusion du nouveau dispositif réglementaire qui encadre les établissements de la microfinance (EMF).

Le séminaire a été dirigé par Abbas Mahamat Tolli en sa qualité de président de la Commission bancaire d'Afrique centrale (Cobac) et gouverneur de la Banque des Etats d'Afrique centrale (BEAC), en présence de Séna Elda Kpotsra, secrétaire générale de la Commission bancaire de l'Union monétaire ouest-africaine. Il visait à sensibiliser les acteurs du secteur au nouveau dispositif réglementaire, relatif aux conditions d'exercice et de contrôle de l'activité de microfinance approuvé par l'Union monétaire d'Afrique centrale, le 27 septembre 2017, et mis en vigueur depuis le 1er janvier 2018.

L'objectif étant, d'après la Cobac, de sensibiliser les acteurs de la microfinance aux enjeux du nouveau corpus réglementaire des EMF et à faciliter une meilleure appropriation de ces textes par l'ensemble des acteurs du secteur.

« Ce séminaire a, en effet, permis de présenter le contexte général et les principales motivations qui ont



La photo de groupe des responsables de la Cobac et exposants au séminaire (DR)

présidé à l'adoption de la nouvelle réforme réglementaire du secteur de la microfinance tout en offrant aux EMF des outils adaptés au pilotage de leurs activités et en mettant à la disposition de la Cobac un cadre efficace pour une meilleure supervision de ces établissements », a souligné Abbas Mahamat Tolli.

En effet, mis en place dans l'optique de corriger les inadéquations, notamment le manque d'harmonisation des textes juridiques et réglementaires qui régissaient ce secteur depuis les années 1990, ce nouveau dispositif a pour avantage d'offrir un cadre consensuel de supervision, en vue d'une meilleure structuration de ce secteur en plein essor et qui joue un rôle important dans le processus

de bancarisation de la population.

Encadrer les EMF face aux enjeux actuels

Afin d'atteindre cet objectif, le séminaire s'est focalisé autour de trois thèmes, à savoir « Règles de constitution, activités autorisées, agrément et modification de situation » ; « Gouvernement d'entreprise, contrôle interne et supervision des EMF » ; et « Traitement des créances et activité des commissaires aux comptes ».

Les débats et échanges issus de ces différents panels ont ainsi conforté la nécessité, pour l'ensemble des acteurs concernés, de s'approprier rapidement les exigences de la nouvelle réforme et se conformer, dans un délai de deux ans maximum, à compter du 1er janvier 2018, aux nou-

veaux textes réglementaires qui encadrent désormais les EMF. Cela au regard des enjeux actuels du secteur, liés, entre autres, aux conditions d'accès à la profession, à la gouvernance, à la lutte contre le blanchiment des capitaux et au financement du terrorisme. « Notre engagement collectif étant le gage d'un avenir meilleur pour le secteur de la microfinance, faisons donc de ce forum de partage et d'échanges d'expériences le haut lieu d'une plus grande responsabilité de chaque participant pour la mise en œuvre réussie de cette réforme », a rappelé le président de la Cobac.

Dans le cadre des missions dévolues à cette institution, il a précisé qu'afin d'implémenter cette nouvelle réglementation, la Cobac facilitera son

assistance technique nécessaire pour permettre la bonne application de ces textes.

Selon lui, la Cobac et son secrétariat général s'appliqueront à une surveillance constante, dynamique et plus stricte du secteur, grâce au renforcement du dispositif régissant l'activité de microfinance dans la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac).

Le séminaire de diffusion du nouveau dispositif réglementaire sur les conditions d'exercice et de contrôle de l'activité de la microfinance a connu la participation des directeurs nationaux de la BEAC, les présidents des associations professionnelles des établissements de crédit, des universitaires ainsi que les professionnels du secteur de la microfinance.

Guy-Gervais Kitina

Les compagnies minières invitées à rapatrier les recettes

La question de la reconstitution des réserves de change des Etats de la sous-région a été au centre des attentions lors de la 5e session du Comité de pilotage des programmes économiques et financiers de la Communauté, tenue le 22 juin à Douala, au Cameroun.

Pour reconstituer les réserves de change des pays sous-régionaux, les patrons des compagnies exploitant les ressources naturelles ont été convoqués à la réunion de Douala, afin de les inviter à mobiliser leur contribution légale à cet effort communautaire en rapatriant les recettes d'exportation des ressources naturelles dans les pays où ils opèrent. D'après le dispositif juridique et réglementaire en vigueur dans les six Etats de la sous-région, le rapatriement des recettes d'exportation des ressources naturelles est une obligation légale. Seulement, assure Daniel Ona Ondo, président de la Commission de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale

(Cémac), plusieurs entreprises, au mépris de cette disposition, ignorent leurs responsabilités et privent les Etats d'importants moyens financiers.

Le rapatriement des recettes d'exportation des ressources naturelles, précise-t-il, est une exigence communautaire « conformément aux règlements que nous avons édictés, même s'il y a libre convertibilité au niveau de la zone franc ». Le non-respect de cette exigence communautaire par des entreprises qui concluent des accords avec certains Etats pénalise la Communauté. C'est pourquoi, le président de la Commission indique que la concertation du 22 juin était un rappel du cadre juridique de

leurs activités et qu'elles seront désormais sanctionnées en cas de non-respect de cette disposition légale.

La reconstitution des réserves de change des six pays que sont le Cameroun, le Gabon, le Congo, la Centrafrique, le Tchad et la Guinée équatoriale est au centre des préoccupations des dirigeants en vue de parvenir à un équilibre. Celle-ci ne peut se faire, selon le président du Comité de suivi du programme des réformes financières et économiques de la Cémac, Antoine Ngakeni, qu'avec la contribution de la communauté des affaires.

Malgré le caractère houleux des débats, la concertation, souligne Antoine Ngakeni, va se poursuivre « en vue de la nécessaire reconstitution des réserves de change avec la participation du secteur pri-

vé ». Car, rappellent les responsables de la Cémac, une crise des devises traverse actuellement la sous-région et ne peut se résoudre sans que des solutions idoines soient trouvées en mobilisant les ressources auxquelles les Etats ont droit et dont ils sont privés à cause de la violation du cadre juridique et légal par les opérateurs économiques.

De six mille milliards FCFA en 2010, à deux mille milliards FCFA en 2016, les réserves de change de la Cémac, cantonnées dans le compte des opérations du Trésor français, ont chuté de quatre mille milliards FCFA selon le Fonds monétaire international. Face à cette baisse drastique des réserves, les chefs des Etats de la Cémac avaient instruit, au sortir d'un sommet de crise en décembre 2016 à Yaoundé, des mesures

à implémenter aussi bien par leurs gouvernements respectifs que par la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), pour reconstituer ces réserves qui servent à soutenir les opérations d'importation vers ces six pays.

« Deux ans après la mise en œuvre de ces réformes », se réjouit le vice-gouverneur de la BEAC, Dieudonné Evou Mekou, « l'érosion dangereuse des réserves de change s'est estompée ». Bien plus, indique la BEAC, il est projeté un taux de croissance du produit intérieur brut de l'ordre de 1,7% en 2018 contre -0,2% en 2017 et -0,1% en 2016. Des bonnes perspectives, espère la Cémac, qu'il faut renforcer par la contribution du secteur privé à la reconstitution des réserves de change de la communauté.

Josiane Mambou Loukoulou

MIGRANTS

Principaux points de l'accord de l'UE sur la question migratoire

Réunis les 28 et 29 juin à Bruxelles sur le préoccupant sujet, les dirigeants européens ont trouvé un terrain d'entente. Un compromis qui se résume en trois concepts essentiels : « Plateformes de débarquement » de migrants, « centres contrôlés », renforcement des frontières extérieures.

Par le premier vocable, celui de « plateformes régionales de débarquement » de migrants secourus en mer hors d'Europe, en coopération avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale des migrations (OIM), les vingt-huit pays de l'Union européenne (UE) projettent notamment de créer des lieux d'accueil en dehors de leur espace pour dissuader les traversées de la Méditerranée. Une idée qui est déjà mal accueillie puisqu'aucun pays tiers ne s'est jusqu'à présent proposé pour héberger de tels lieux d'accueil des migrants secourus dans les eaux internationales, où il est question de distinguer les migrants irréguliers des demandeurs d'asile admissibles dans l'UE, « dans le respect du droit international ». Ces lieux, qui devront permettre de réduire au maximum le nombre de bateaux arrivant dans les eaux européennes, suscitent encore beaucoup de doutes parmi les pays européens. Le Maroc, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Nasser Bourita, et le président albanais n'ont pas attendu longtemps pour s'y opposer, soulignant qu'ils n'accepteraient pas de tels centres.

L'autre point prévu par le sommet



Sommet sur les questions migratoires: les Européens indiquent clairement que la quasi-totalité de leurs engagements se prendront sur la base du volontariat/Stephanie Lecocq/Pool via REUTERS

de Bruxelles porte sur la création de « centres contrôlés », qui ne sont autres que des lieux où les migrants secourus dans les eaux européennes pourront être pris en charge sur le territoire de l'UE. Admis dans ces centres, les migrants pourront ensuite être répartis dans l'Union quand ils sont éligibles à l'asile et renvoyés vers leur pays dans le cas contraire. Et leur accueil devra se faire « sur une base volontaire ». Les dirigeants européens ont préféré laisser la création de ces lieux qui

seraient dotés de moyens européens à la discrétion des Etats membres de l'union.

L'accord de l'UE réserve quelques lignes sur la lutte contre les déplacements de migrants entre pays de

gardes-frontières, Frontex, en lui donnant plus de ressources financières (sans donner de chiffre) et un mandat plus large. Dans la même optique, le compromis prévoit de renforcer le soutien aux garde-côtes

responsabilité et solidarité », mais elle ne donne pas de calendrier pour boucler cette réforme. En attendant de revoir cette législation, la Commission propose une répartition obligatoire des demandeurs d'asile depuis leur lieu d'arrivée, mais des pays comme la Hongrie et la Pologne, soutenus par l'Autriche, s'y opposent frontalement.

Les vingt-huit ont, par ailleurs, convenu de débloquer la seconde tranche de trois milliards d'euros du fonds pour aider les réfugiés en Turquie et d'alimenter le fonds de l'UE pour l'Afrique, afin de lutter contre les causes des migrations.

L'accord trouvé sur les migrants a été salué par l'Italie qui menaçait de faire capoter le sommet de Bruxelles si on ne lui manifestait pas plus de solidarité face aux arrivées de migrants. « L'Italie n'est plus seule », s'en est réjoui le chef du gouvernement italien, Giuseppe Conte. Le président français, Emmanuel Macron, a, quant à lui, déclaré : « C'est la coopération européenne qui l'a emporté (...). La solidarité que nous devons aux pays de première entrée a été actée ». « Je suis optimiste après aujourd'hui sur le fait que nous pouvons maintenant continuer à travailler, même s'il nous reste beaucoup à faire pour rapprocher les différents points de vue », a, pour sa part, estimé la chancelière allemande, Angela Merkel.

Nestor N'Gampoula

l'UE, qualifiés de « mouvements secondaires » et les invite chaque fois à contrer ces déplacements. « Les Etats membres devraient prendre toutes les mesures législatives et administratives internes nécessaires pour contrer de tels mouvements et coopérer étroitement entre eux à cette fin », est-il écrit dans le texte.

Au sujet du renforcement des frontières extérieures, l'UE a notamment décidé d'augmenter les moyens de l'Agence européenne de

libyens et appelle tous les navires qui opèrent dans la Méditerranée à « respecter les lois applicables et ne pas faire obstacle aux opérations des garde-côtes libyens ».

Dans le but de régler durablement la question migratoire, un consensus doit être trouvé sur le Règlement de Dublin, législation européenne, qui confie la responsabilité du traitement d'une demande d'asile aux pays de première entrée. L'UE souhaite que ce document « soit réformé sur la base d'un équilibre entre

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute deux (2) Gestionnaires Grandes Entreprises à Pointe Noire.

PROFIL RECHERCHE :

- Bac + 3 en Economie et Gestion, en Comptabilité et Finance, Gestion Financière et Comptable, Administration des entreprises ;
- Au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le métier, exception faite pour les jeunes détenteurs d'un Master2 (BAC+5) avec mention Bien ;
- Avoir occupé un poste similaire dans une institution financière dans la région CEMAC, en Chine ou dans l'un des pays de l'OCDE;
- Avoir des connaissances de base en comptabilité
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse financière
- Avoir le sens du commercial développé et une grande capacité de persuasion
- Avoir une bonne capacité d'analyse et une connaissance de l'environnement (marché, compétition, prix, facteurs de risque etc.)
- Etre bilingue (anglais), une autre langue serait un atout non négligeable ;
- Etre disponible à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux et objective
- Avoir une honnêteté intellectuelle
- Etre intègre, morale et loyal
- Etre dynamique et mobile
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv avec photo et lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante :

recrutement.talent@yahoo.com au plus tard 4 Juillet 2018.

NB : seuls les candidats (es) résidents à Pointe Noire seront présélectionnés (es) et convoqués pour les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute un (1) Caissier à Pointe Noire.

PROFIL RECHERCHE :

- Avoir au minimum un Bac + 3 en Banque et Assurance, en Finance et Gestion Bancaire, Gestion Financière et Fiscalité, Economie Monétaire et Financière ;
- Avoir d'excellentes aptitudes à la communication et au service à la clientèle, de solides compétences en mathématiques ;
- Savoir traiter et inscrire les opérations courantes des clients de la banque : recevoir des dépôts et des remboursements de prêts, encaisser des chèques, émettre des retraits d'épargne et enregistrer tous les dépôts effectués par les clients le jour même;
- Savoir effectuer des tâches spécialisées comme des traites bancaires et mandats personnels ou convertir des devises ;
- Savoir compter les espèces ;
- Avoir la maîtrise parfaite du Français, d'une autre langue (le Chinois de préférence) ainsi qu'une (1) année d'expérience dans une institution financière de la place, dans la zone CEMAC, dans une coopérative d'épargne ou de crédit serait un atout;
- Etre disponible à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux et objectif
- Etre intègre, moral et loyal
- Etre dynamique et organisé
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)

Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante :

recrutement.talent@yahoo.com au plus tard 4 Juillet 2018.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) résidents à Pointe Noire seront présélectionnés (es) et convoqués pour les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.



LE RESEAU DES SMARTPHONES

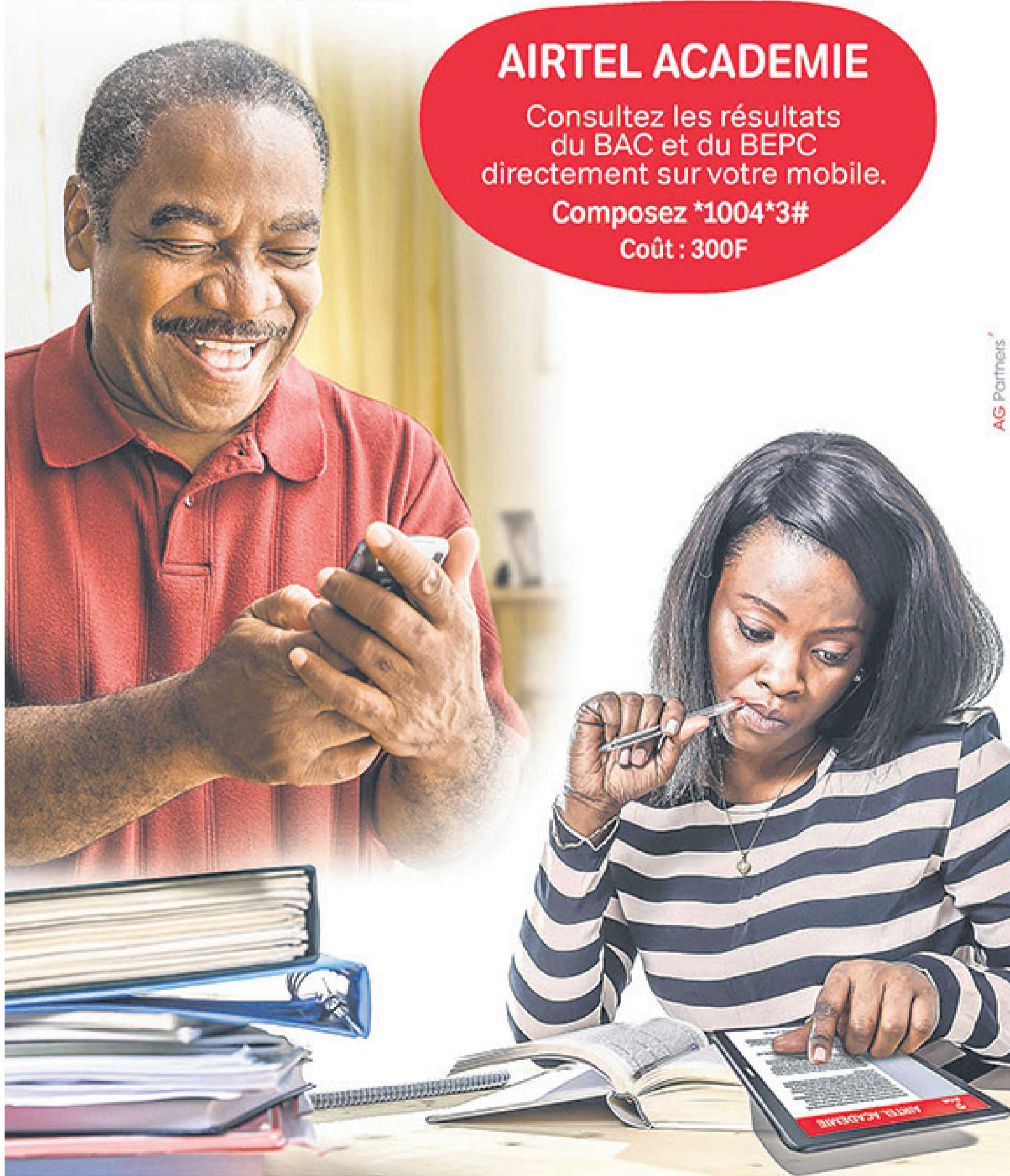
AIRTEL ACADEMIE

Consultez les résultats
du BAC et du BEPC
directement sur votre mobile.

Composez *1004*3#

Coût : 300F

AG Partners



MAURITANIE

La réforme de l'UA, principal enjeu du sommet de Nouakchott



Photo de famille/UA

Dépouiller l'organisation continentale de toutes les pesanteurs qui alourdissent son épanouissement a constitué le point d'orgue du sommet des chefs d'Etat dans la capitale mauritanienne.

Ouvrant les travaux de la 31e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), le président en exercice, Paul Kagamé, a insisté sur la nécessité de réformer l'organisation en la dépouillant de toutes

les pesanteurs qui alourdissent son fonctionnement. La veille, un rapport sur la question avait été remis aux différentes délégations pour examen. Il dresse un bilan sans concession des dysfonctionnements qui retardent l'entrée en vigueur de ces réformes.

Outre les allocutions de Paul Kagamé et de l'hôte du sommet, le président mauritanien, Mohamed Abdel Aziz, le président de la

Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, a plaidé pour la mise en œuvre de la Zone de libre échange continentale dont il a évoqué les avantages pour le développement de l'Afrique. A son tour, le président palestinien, Mahmoud Abas, a dans son discours sollicité l'appui du continent à la cause de son peuple. Sur la candidature rwandaise à la tête de l'Organisation internationale de la francophonie, la ministre

des Affaires étrangères, Louise Mushikiwabo, a obtenu le soutien unanime de ses homologues des pays francophones d'Afrique. Un pas en avant peut-on dire pour la diplomate rwandaise déjà adoubée par le chef de l'Etat français. Attendu ce 2 juillet à Nouakchott, Emmanuel Macron dînera avec la trentaine de dirigeants africains présents dans la capitale mauritanienne.

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO/ETATS-UNIS

Todd P. Haskell souhaite renforcer davantage les liens de coopération entre les deux pays

En poste en République du Congo il y a une année, l'ambassadeur américain a exprimé sa satisfaction de voir plusieurs projets se réaliser en un laps de temps, dans le cadre du renforcement des liens d'amitié.



Todd P. Haskell délivrant son message. Crédit photos Adiac

Au cours d'une cérémonie commémorant le 242^e anniversaire des Etats-Unis, sur le thème « Hollywood, célébration de l'Amérique à travers le cinéma », l'ambassadeur Todd P. Haskell a déclaré, le 28 juin à Brazzaville: « Dès ma prise de fonction, j'avais promis de donner le meilleur de moi-même pour renforcer les relations entre nos deux pays. Avec l'aide de plusieurs partenaires congolais, nous avons été capables de tenir promesse ».

Devant un parterre d'invités composés, entre autres, des diplomates accrédités au Congo et des membres du gouvernement conduits par le vice-Premier ministre, Firmin Ayessa, le diplomate américain a exprimé sa satisfaction d'avoir « tenu promesse ». Il a profité de l'occasion pour faire le bilan de ce partenariat qui s'est essentiellement illustré à travers la concrétisation des projets phares comme la diffusion des émissions internationales 24h/24 par «La voix

de l'Amérique» au profit de la population congolaise; la bonne collaboration entre les généraux américains et leurs homologues congolais. En vue d'améliorer le climat des affaires, il a noté l'identification de potentiels hommes d'affaires américains pouvant investir et travailler en partenariat avec le Congo. L'ambassadeur n'a pas omis de rappeler l'intervention des experts américains venus travailler avec leurs homologues congolais pour détecter l'épidémie à virus d'Ebola déclarée en République démocratique du Congo et l'aide humanitaire apportée aux personnes déplacées du Pool.

À propos du cessez-le-feu dans le Pool, le diplomate américain a reconnu que « faire la paix n'est jamais chose facile. Il faut du courage et de la sagesse ». Au nom des Etats-Unis, il a tenu à « féliciter le gouvernement congolais aussi bien que les rebelles d'avoir fait les pas difficiles afin de parvenir à un cessez-le-feu et commencer des étapes difficiles pour aboutir à une paix durable ».

À propos de l'indépendance des Etats-Unis...

Lors de cet anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis, l'ambas-

sadeur a ravivé les souvenirs en citant quelques événements qui se sont déroulés dans son pays et qui, d'après lui, nécessitent « le courage et la sagesse ».

Au nombre des réussites, il a parlé de « la reprise économique extraordinaire aux Etats-Unis ». Au cours des dix-sept derniers mois, a-t-il précisé, « l'économie américaine a créé près de trois millions d'emplois et la baisse du taux de chômage est actuellement inférieure à 4% ».

Par ailleurs, Todd P. Haskell a souligné la force des institutions démocratiques dans son pays, matérialisée par la liberté de presse ; le respect des lois; la fidélité et le respect de la Constitution par les forces armées américaines. Les élections législatives prévues pour novembre prochain et qui suscitent tant d'intérêt ne sont pas passées sous silence. « Il y a un nombre sans précédent des femmes et des minorités postulant à des postes de responsabilité. Cela a été la force des Etats-Unis depuis deux cent quarante-deux ans. Une croyance dans notre système démocratique pour contribuer au changement, une fonction publique professionnelle, des institutions fortes qui respectent la loi, un débat dyna-

mique et une presse libre. C'est une recette pour la réussite d'une nation. Une recette qui me donne une foi énorme dans l'avenir des Etats-Unis », a-t-il martelé.

Aux noms du chef de l'Etat et du Premier ministre, Firmin Ayessa a exprimé l'engagement du Congo à œuvrer encore pour le renforcement des liens de fraternité entre le Congo et les Etats-Unis d'Amérique. « Nos relations sont excellentes. Et ceci, grâce à vous. Comme vous l'avez dit et je peux en témoigner, vous avez été toujours présent, surtout ces derniers temps, lorsque nous avons eu besoin de vous. Vous nous avez bousculé afin que nous nous impliquions un peu plus dans l'Agoa et vous avez fait en sorte que tout ce qui peut porter haut notre coopération se passe bien », a reconnu le vice-Premier ministre, adressant au diplomate américain.

Au-delà des liens d'amitié qui unissent les deux pays, Todd P. Haskell a promis, durant son mandat, de travailler avec le gouvernement et le peuple congolais pour renforcer ces relations. « Ici au Congo, dans les années à venir, j'espère renforcer les liens entre nos gouvernements et nos pays », a-t-il souhaité.

Yvette Reine Nzaba

RCA

Une experte de l'ONU demande des actions efficaces pour la paix et la réconciliation

Marie-Thérèse Keita Bocoum a appelé à une meilleure coordination et complémentarité des initiatives de paix, de justice transitionnelle et de réconciliation, après son constat d'une détérioration alarmante de la situation des droits de l'homme dans le pays.

« J'ai trouvé une population qui souffre de plus en plus, en proie à un sentiment d'insécurité grandissant, qui avait beaucoup d'attentes et qui commence à perdre confiance dans les acteurs de la protection », a déclaré Marie-Thérèse Keita Bocoum, experte indépendante des Nations unies pour les droits de l'homme en République centrafricaine (RCA), à l'issue d'une visite de dix jours dans le pays, citée par un communiqué publié le 28 juin par l'ONU. « L'État a fait de nombreux efforts pour la protection des civils, mais son auto-

rité sur le territoire centrafricain reste encore très affaiblie par les exactions violentes des groupes armés et par sa présence effective limitée », a-t-elle ajouté. L'experte est aussi particulièrement préoccupée par l'insuffisance de cohésion, de communication et de transparence entre les acteurs œuvrant en RCA. « Je déplore la détérioration de la situation humanitaire et l'insécurité croissante, suite à l'opération militaire d'avril et aux événements de Bangui début mai, au cours desquels de nombreux civils ont perdu la vie et des lieux de culte ont été attaqués », a-t-elle indiqué, poursuivant : « Je suis également choquée par le nombre croissant d'attaques contre les humanitaires et leurs équipements, et j'exhorte les autorités locales à renforcer leur autorité légitime et à condamner ces actes odieux ».

Marie-Thérèse Keita Bocoum a également déploré le fait que de nombreuses

personnes déplacées soient toujours privées de liberté de mouvement à l'extérieur des camps, comme à Bangassou, et souffrent particulièrement du manque d'accès aux services de santé, à l'éducation et aux opportunités économiques. « Il est crucial de renforcer la coordination des initiatives de paix et de développer l'autorité de l'État, tout en assurant l'aide humanitaire », a-t-elle souligné.

L'experte encourage le Panel des facilitateurs à considérer les appels de la population à plus de transparence et d'inclusion dans les négociations de paix. Elle a demandé une action urgente pour coordonner et soutenir les services de justice pénale, garantir le droit à la vérité, les réformes institutionnelles ainsi que les réparations collectives et individuelles visant à assurer la non-réurrence des conflits.

CÔTE D'IVOIRE

35 millions d'euros de la France pour le développement de l'arrière-pays

L'appui financier français de vingt-trois milliards de FCFA au gouvernement ivoirien intervient dans le cadre d'un projet visant à assurer le développement économique et écologique des territoires ruraux.

Les actes de l'accord ont été paraphés, la semaine dernière à Abidjan, par la secrétaire d'Etat auprès du ministre français de l'Economie et des finances, Delphine Geny-Stephann, avec Adama Koné et Moussa Sanogo, respectivement ministre de l'Economie et des finances et secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé du Budget et du portefeuille de l'Etat de Côte d'Ivoire.

Le projet concerne huit régions pilotes et a pour objectifs, d'une part, de renforcer la gouvernance territoriale inclusive et le dialogue politique grâce à une planification concertée du développement et, d'autre part, d'appuyer la planification, le financement et la mise en œuvre d'investissements productifs permettant un développement économique durable des territoires et répondant aux défis du changement climatique.

Il vise également à soutenir les collectivités territoriales pour mettre en

œuvre leurs compétences en matière de gestion des ressources naturelles (espaces agro-sylvo-pastoraux, ressources en eau). Le Premier ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, s'est réjoui de la signature de cet accord « extrêmement important dans le cadre de la formulation des besoins et de l'atteinte de la population au plus petit niveau ».

« Il vise à nous rapprocher le plus possible en matière de développement local de la population », a-t-il ajouté lors de la cérémonie de signature.

La convention a été signée à l'occasion de la célébration des cinq ans du Contrat de désendettement et de développement (C2D), mis en place par la France en faveur de la Côte d'Ivoire après son atteinte du point d'achèvement de l'initiative de réduction de la dette des pays pauvres très endettés en 2012.

Le C2D est un dispositif qui consiste en la reconversion de la dette remboursée en

subvention pour des projets de développement.

Deux C2D sont actuellement en cours d'exécution pour les périodes 2012-2015 et 2014-2020 pour un montant global de 1,755 milliard d'euros (1 151 milliards de francs CFA) dans les secteurs de l'éducation, la formation et l'emploi, la santé, l'agriculture, le développement rural et l'environnement, le développement urbain, l'eau et l'assainissement, les infrastructures routières et la justice.

Selon le Premier ministre ivoirien, « vingt-six conventions d'affectation ont été signées pour un montant global de 1 093 milliards de francs CFA (1,66 milliard d'euros) soit 95% du montant des deux C2D engagés ».

« Les investissements ont atteint 680 milliards de francs CFA (un milliard d'euros) sur un budget total d'échéances remboursées de 782 milliards de francs CFA (1,19 milliard d'euros), ce qui représente un taux de décaissement de 87% », a poursuivi Amadou Gon Coulibaly tout en saluant cette performance.

TRAITÉ CONTRE LE COMMERCE ILLICITE DU TABAC

Le texte va enfin entrer en vigueur

Près de six ans après l'adoption du premier protocole de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la lutte antitabac (CCLAT), il a enfin été ratifié par le nombre nécessaire de parties concernées pour être applicable dans quelques mois.

La CCLAT a annoncé, le 28 juin, qu'avec la ratification du Royaume-Uni, le nombre nécessaire de parties au protocole visant à éliminer le commerce illégitime des produits du tabac a été atteint pour permettre son entrée en vigueur dans quatre-vingt-dix jours.

C'est l'expression « on ne peut plus claire de la volonté de la communauté internationale de lutter contre le commerce illégitime des produits du tabac dans le monde entier », a dit le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, ajoutant que c'est la



« première étape sur la voie de l'élimination du commerce illégitime des produits du tabac dans le monde ».

L'OMS considérait le protocole comme une étape décisive dans l'histoire de la lutte antitabac car il contient un large éventail de mesures pour combattre le commerce illégitime, réparties en trois catégories : la prévention du commerce illégitime, la promotion du respect des lois et la création des bases juridiques de

la coopération internationale. Par ailleurs, il a pour objet de sécuriser la chaîne d'approvisionnement des produits du tabac, grâce à l'octroi de licences, la diligence raisonnable ainsi que la tenue de registres et exige la création d'un régime de suivi et de traçage des produits qui permettra aux gouvernements d'effectuer un suivi efficace des produits du tabac, du point de production au premier point de vente.

Xinhua

BRÈVES

OUGANDA

Un cargo de neuf cents tonnes a accosté, pour la première fois depuis plus de dix ans, à Port Bell (Kampala), marquant ainsi la reprise par l'Ouganda des activités de fret sur le lac Victoria. Le navire immatriculé en Tanzanie, MV Umoja, fait ainsi revivre le corridor central qui relie le port tanzanien de Dar es-Salaam à l'Ouganda, au Rwanda, au Burundi et à la République démocratique du Congo par le rail, la route et les voies navigables intérieures. La reprise des opérations sur le lac offre une alternative aux commerçants qui importent ou exportent des marchandises, à travers le corridor Nord qui relie le port de Mombasa (Kenya) à l'Ouganda, au Rwanda et au Soudan du Sud. Pour rappel, les navires ougandais assurant le fret sur le lac Victoria avaient été retirés du service après une collision entre deux d'entre eux, entraînant un naufrage en 2005.

RWANDA

Le constructeur automobile allemand, Volkswagen, va démarrer ses activités dans le pays. L'ouverture de nouvelles opérations devrait permettre de débloquer un investissement de près de vingt millions de dollars au Rwanda. Ainsi, la nouvelle unité rwandaise devrait permettre d'assembler jusqu'à cinq mille voitures, chaque année, et également la création de mille emplois. Il est prévu l'installation d'un point de vente au détail, d'un centre de formation et d'une gamme complète de services de mobilité en plus de l'unité d'assemblage. Grâce à cette opération, les autorités espèrent booster un secteur automobile rwandais fortement dominé par les voitures d'occasion. Celles-ci représenteraient la majorité des sept mille à neuf mille voitures importées annuellement dans le pays, selon les statistiques fournies par le gouvernement.

SOUDAN DU SUD

Malgré la signature d'un accord entre les belligérants, la situation sécuritaire dans le pays demeure gravement préoccupante. Cette situation se caractérise par des violations répétées de l'accord du cessez-le-feu par les parties qui pourtant s'étaient engagées à l'honorer ainsi que de graves violations des droits de l'homme, notamment dans les régions centrale et méridionale de l'État de l'Unité, selon un communiqué publié par l'ONU. La mission onusienne dans le pays a enregistré de nombreux incidents sécuritaires impliquant les forces du gouvernement provisoire d'union nationale et du Mouvement/l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition, dans plusieurs localités. En raison de la destruction des stocks de vivres (...) et de la réduction des ressources en eau, la faim et la malnutrition ont atteint des niveaux record avec 1,75 million de personnes proches de la catastrophe.

LIBYE

Khalifa Haftar, chef de l'Armée nationale libyenne (ANL) autoproclamée basée dans l'est du pays, a annoncé avoir pris le contrôle total de la ville de Derna (est) en chassant les islamistes qui l'occupaient. Il a, en revanche, accusé la communauté internationale d'avoir fermé les yeux sur des livraisons d'armes à des organisations terroristes en Libye, tout en refusant d'armer l'ANL et de lever son embargo sur les ventes d'armes. L'ANL avait lancé, le 3 mai dernier, une offensive pour reprendre le contrôle de Derna aux mains d'une coalition de groupes islamistes et djihadistes appelée Conseil de la choura des moudjahidines de Derna.

TOGO

Quelque 59 752 personnes vivant avec le VIH sous traitement antirétroviral, soit un taux thérapeutique de 57%, ont été recensées fin 2017 au Togo. 63% des personnes infectées par le VIH dépistées reçoivent un traitement antirétroviral durable. Le pays dépensait en moyenne chaque année, depuis cinq ans, environ dix milliards de francs CFA. « L'augmentation des financements disponibles a été significative cette année avec plus de dix-neuf milliards de FCFA contre quatorze milliards en 2016, avec une amélioration notable du taux de consommation de ressources, même s'il persiste encore quelques goulots d'étranglement pour être plus performant », a conclu Vincent Pitché, coordinateur du secrétariat permanent du Conseil national de lutte contre le sida et les infections sexuellement transmissibles.

MALI

Les quinze membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont renouvelé à l'unanimité et pour un an la mission de leurs Casques bleus au Mali, avec une mise en garde aux parties maliennes pour obtenir des progrès rapides dans le processus de paix. Cette mission « ne restera pas pour toujours au Mali » et « cette résolution est claire sur le fait que nous ne pouvons plus accepter de retards » pour la paix, a averti l'ambassadeur adjoint des Etats-Unis auprès de l'ONU, Jonathan Cohen. La Minusma compte quelque quinze mille Casques bleus, soit l'une des missions les plus importantes de l'ONU, qui ont payé un lourd tribut depuis leur déploiement en 2013 avec plus d'une centaine de militaires tués.

Josiane Mambou Loukoula

CHRONIQUE

1^{er} juillet, contre la pauvreté

Le prêtre diocésain français, Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement des droits de l'homme ATD Quart Monde, disait : « La misère est l'œuvre des hommes, seuls les hommes peuvent la détruire ».

Certaines misères sont, en effet, insoutenables pour ne pas dire intolérables surtout en plein XXI^e siècle et personne ne doit rester indifférent. Des exemples de solidarité à travers le monde sont à encourager, d'autant plus que rien ne devrait justifier leur existence, sauf l'incroyable confort égoïste dans lequel s'est murée une infime minorité de la population mondiale.

Certains éprouvent de grandes difficultés pour s'approvisionner en eau, d'autres vivent sans-abri et même sans électricité depuis des années. Ils ne prennent qu'un repas par jour, faute de moyens et par conséquent luttent pour leur survie quotidienne qui ressemble à un vrai parcours du combattant.

La Journée mondiale du bandeau blanc contre la pauvreté, le 1^{er} juillet, tire son origine de l'opération «2005 : plus d'excuses !» dont la première édition remonte à cette année-là. L'objectif principal était de réduire la pauvreté de moitié en 2015. Depuis, chaque 1^{er} juillet, la journée revient, avec les mêmes bonnes intentions affichées, pour bien peu de progrès concrets.

Le port du bracelet blanc au poignet est devenu chaque 1^{er} juillet un signe de soutien à l'action mondiale contre la pauvreté et de nombreuses associations qui forment une coalition sont partie prenante dans plusieurs pays.

Ce collectif s'est donné pour objectif d'interpeller les Etats, signataires des Objectifs du millénaire en 2000, afin qu'ils respectent les engagements pris et appliquent des mesures concrètes pour réduire de moitié la pauvreté dans le monde.

Le Secours catholique/Caritas France est une des six organisations du comité de pilotage, avec Agir Ici, le CCFD, le CRID, Coordination sud et la CFDT... Certaines associations comme Codegaz s'associent à cette journée en portant le bracelet blanc quotidiennement par le biais d'actions envers la population démunie. Il s'agit bien de plusieurs centaines d'organisations et de citoyens qui orchestrent cette campagne à travers le monde.

Nous sommes donc été invités à porter un bracelet blanc aux poignets, la semaine précédant le 1^{er} juillet et le jour même, en signe de soutien à cette action mondiale contre la pauvreté.

Ce petit bandeau, signe important du soutien des citoyens du monde à cette cause, n'est autre que le symbole de l'Action mondiale contre la pauvreté.

Il faut retenir, en outre, que cette journée a été également instaurée pour que les pays les plus riches prennent conscience de l'écart entre eux et les plus pauvres qui ne cessent d'augmenter d'année en année. Il s'agit donc d'une interpellation en bonne et due forme à l'endroit de ces derniers afin qu'ils tiennent leur engagement, à savoir lutter contre la pauvreté mondiale pour qu'enfin des mesures tangibles soient prises.

Ce jour revêt toute son importance et c'est pourquoi, à l'unisson, nous devons rappeler les Objectifs de développement durable qui devaient conclure avec les Objectifs du millénaire, en rappelant par la même occasion que le premier engagement consistait en l'éradication partout et définitivement de la pauvreté.

Il nous est demandé d'agir en faisant preuve d'une plus grande solidarité envers cette cause qui ne coûte rien, sauf un simple bandeau blanc et de n'avoir de cesse de plaider en faveur de ces innombrables dans la détresse de la pauvreté. Ce qui est, d'ailleurs, bien illustré par les grands mouvements migratoires actuels traversant la Méditerranée certes mais aussi au niveau de l'espace européen.

La misère n'est pas une fatalité, chacun doit apporter sa contribution pour la bannir. Le 1^{er} juillet, encore appelée Journée du bandeau blanc, nous interpelle pour le port de celui-ci, symbole de l'action mondiale contre la pauvreté.

Chaque 1^{er} juillet, en effet, des milliers de personnes à travers le monde arborent ce bandeau blanc, pour multiple raisons où s'allient sympathie et engagement pour les pauvres. Cette journée se caractérise par une marche populaire baptisée « Longue marche pour la justice ».

Ferréol Gassackys

TRANSFERTS

Senna Miangué en prêt de longue durée au Standard de Liège

Après quatre années en Italie, Senna Miangué revient en Belgique : le latéral gauche de 21 ans a été prêté pour les deux prochaines saisons au Standard de Liège.

Senna Miangué portera le maillot des « Rouches » jusqu'en juin 2010. En effet, le gaucher est cédé pour deux ans par Cagliari, son club de Série A. Avec le Standard, il va découvrir la Jupiler League et peut-être la Ligue des champions, puisque son nouveau club, 2^e du championnat, en disputera le 3^e tour préliminaire, début août.

Formé au Beerschot d'Anvers, sa ville de naissance, Senna Miangué a été biberonné au football belge avant de finir son apprentissage en équipes de jeunes de l'Inter Milan. Apparu à 5 reprises en Série A et 2 fois en Ligue Europa avec les Nerazzurri, Miangué y avait principalement joué avec la Primavera. En janvier 2017, il a rejoint Cagliari en prêt (4 entrées en jeu), puis s'y engage, en juin 2017, pour 5 ans.

La saison dernière, le Belge d'origine congolaise a joué 11 matchs de Série A, dont 8 comme titulaire. Un bilan mitigé qui explique son prêt de longue durée à Liège.

Fils de Boniface Miangué, ancien milieu de terrain des Diables rouges du Congo et de l'Etoile du Congo, Senna est international belge en ca-



Senna Miangué lors de sa présentation officielle (DR)

tégories de jeunes (de U15 à U21). S'il ambitionne de jouer un jour chez les Diables rouges de Belgique A, nul ne peut jurer que Miangué fils ne portera pas un jour le maillot des Diables rouges du Congo. Comme son illustre père.

Massouema prêté à Valenciennes

Le milieu de terrain de 21 ans va poursuivre son apprentissage en Ligue 2. Il est prêté jusqu'en juin 2019 à Valenciennes par son club de Dijon, la DFCO.

Eden Massouema, apparu à six reprises en Ligue 1 la saison dernière, dont deux comme titulaire, était arrivé, en juin 2017, en provenance du

Paris FC (vingt-six matchs de National au compteur).

En avril 2017, lors d'une rencontre avec Sébastien Migné, Massouema avait exprimé son envie de jouer pour le Congo avant de décliner plusieurs invitations. Depuis, il a manqué des matchs de haut niveau face à l'Egypte ou le Ghana. Des rencontres qui lui auraient peut-être permis d'emmagasiner l'expérience qui lui fait aujourd'hui défaut pour faire son trou au DFCO.

A lui désormais de faire le bon choix et de rejoindre les Diables rouges du Congo comme le souhaiterait son entourage familial.

Camille Delourme

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

FRET AÉRIEN & MARITIME

ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

FRANCE / EUROPE / AFRIQUE / ASIE / MOYEN-ORIENT

Avec ou sans
dédouanement

BRAZZAVILLE
POINTE-NOIRE

KINSHASA
MATADI, BOMA

Contact Paris : DJAMEL
 ☎ + 331 44 92 90 90 📠 + 336 65 47 06 06
 34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya ✉ itnplus wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie
 ☎ +242 06 605 91 69 ☎ +242 05 522 49 99

Contact Kinshasa : Goga
 ☎ +243 080 847 72 04

Le groupe des Universités d'Etat russes RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent à



ETUDIER EN RUSSIE

HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en français et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

Frais d'études et d'hébergement: de 2500 à 3500 dollars américains par an

Adresses pour les inscriptions:

à Pointe-Noire
Consulat Honoraire de Russie
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tél: +242 055005560
WhatsApp: +375296116171
Email: russkiymir.congo@gmail.com

à Brazzaville
Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
Tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95
Email: racuscongo@gmail.com

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!

WWW.EDURUSSIA.RU

AVIS DE VENTE

Terrains en vente à Kintélé (derrière Chatelet Bleu).

Tel : 06 821 82 80
05 551 21 25

NÉCROLOGIE



Les familles Okemba Olessa et Ongagna ont le profond regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur fille Olga Léonie Okemba, agent du Trésor public, service de la Comptabilité, survenu le 22 juin 2018 à Pointe-Noire des suites d'une maladie. La veillée se tient au domicile familial sis n°133 de la rue Mbé à Talangai Brazzaville. La date et le programme des obsèques vous seront communiqués ultérieurement. Réf: arrêt Manguier sur la rue Ndolo.

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Bahoula God-Love Riche-en-Christ. Je désire désormais être appelé : Mampouya Milandou God-Love Riche-en-Christ. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

Je m'appelle Amonah Ngouobani Jeruz Imelda. Je désire désormais être appelée Amonah Ondongo Jeruz Imelda. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (03) mois.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLE CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux.

OFFSET

Chemises à robot
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

Journal
Magazines
Chemises à robot
Cartes de visite
Livres
Calendriers
Flyers, Affiches

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

IN MEMORIAM




2 juillet 2013 – 2 juillet 2018, cela fait cinq ans que disparaissent Mme Youdi Dianzinga Angélique et son fils Maixent Karl Nkounkou Youdi. La famille Youdi, Fernand, Aurélie, Udith Flore ne cesseront de remercier sincèrement les parents, amis et connaissances qui les ont soutenus lors de la douloureuse épreuve. Merci pour tout et une pensée profonde pour les êtres chers qui nous ont quittés.

UNE ADRESSE E-MAIL POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

ELECTIONS GÉNÉRALES DE DÉCEMBRE

La Cenco exige une expertise nationale et internationale de la machine à voter

Quarante-sept prélats catholiques ont, dans un message publié le 29 juin, tiré la sonnette d'alarme afin de sauver, pendant qu'il est encore temps, un processus électoral qui, selon eux, va droit à la dérive.

Le cardinal Laurent Monsengwo Pasinya ainsi que les archevêques et évêques membres de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco) ont, à l'issue de leur 55e Assemblée plénière tenue à Kinshasa, du 25 au 29 juin, adressé un message pathétique au peuple congolais intitulé « Sauvons le processus électoral ». Pendant quatre jours, ces princes de l'église ont fait le tour d'horizon de la situation politique du pays et décelé les failles qui plombent le processus électoral en cours. Ils en ont émis quelques signaux inquiétants qui trahissent les incertitudes dans lesquelles ploie le pays actuellement. A six mois de la tenue des élections présidentielle, législatives et provinciales, les évêques catholiques notent que le climat politique du pays demeure encore tendu avec, à la clé, une situation sécuritaire et humanitaire précaire, sans oublier les droits de l'homme sans cesse bafoués. Convaincus que la sortie pacifique de la crise qui sévit dans le pays passe nécessairement par l'organisation de bonnes élections, les prélats catholiques croient le moment venu pour tirer la sonnette d'alarme afin de sauver un processus électoral qui va droit à la dérive.

Tout en saluant les quelques avancées enregistrées par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) dans le cadre

du processus électoral (existence d'un fichier électoral, mise en œuvre partielle des mesures de décrispation du climat politique, timide respect de la liberté des manifestations publiques, etc), les évêques ne se sont pas empêchés d'émettre des inquiétudes quant à la suite des événements. Ces inquiétudes portent notamment sur le non parachèvement des mesures de décrispation prévues dans l'accord de la Saint-Sylvestre lequel, à leurs yeux, est inexplicable et inacceptable. A cela s'ajoute le maintien en prison ou en exil des cas emblématiques pour leurs opinions politiques. Ce qui, d'après eux, n'est pas de nature à favoriser les élections inclusives et apaisées. Concernant le fichier électoral, ils se sont déclarés préoccupés par le fait qu'il divise les parties prenantes au processus électoral. A ce propos, ont-ils noté, l'audit réalisé par l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) a relevé des faiblesses dont le manque d'empreintes digitales pour 16,6%, soit six millions sept cents enrôlés. Autre source de préoccupation, la machine à voter autour de laquelle il n'y a toujours pas de consensus quant à son utilisation. En outre, la persistance de l'insécurité avec la multiplication des groupes armés inquiète les évêques catholiques qui redoutent que le pouvoir s'en serve comme prétexte pour ne pas



Une machine à voter (DR)

organiser les élections dans les délais.

Pas de troisième mandat

Tout en rappelant les prescrits de la Constitution qui, en son article 70, limite à deux le nombre des mandats présidentiels ainsi que l'Accord de la Saint-Sylvestre ayant consolidé cet acquis légal, les signataires du message ont prôné l'alternance à la tête du pays. « La RDC a besoin de l'alternance, d'un nouveau leadership et d'une nouvelle classe politique qui placent les intérêts des Congolais au centre de toutes les préoccupations politiques », ont-ils écrit. Et d'exhorter l'actuel chef de l'Etat à « assumer ses responsabilités devant la nation et de prêter l'oreille aux aspirations

du peuple congolais en veillant au respect de la Constitution et de l'Accord de la Saint-Sylvestre ».

Les prélats catholiques ont recommandé à la Céni de « publier le plus tôt possible les listes provisoires qui pourront rassurer que les 6,7 millions d'enrôlés sans empreintes digitales ne sont pas des personnes fictives et d'apaiser la nation sur la gestion de 1,2 million de surplus de cartes d'électeurs non utilisées ». Ils ont invité, par conséquent, la Centrale électorale à accéder à la demande d'une expertise nationale et internationale de la machine à voter car, ont-ils estimé, « les conclusions d'une telle expertise indépendante pourraient aider à trouver un consensus ». Et d'ajouter;

à l'intention de la Céni, « sans consensus à ce sujet, il serait prudent de s'en tenir à ce qui est prévu dans le calendrier électoral, à savoir l'impression et le déploiement des bulletins de vote, des procès verbaux et des fiches de résultats ».

Enfin, les archevêques de la Cenco ont recommandé au peuple congolais et aux hommes de bonne volonté d'être assidus dans la prière pour la sauvegarde du processus électoral. Parmi les quarante-sept archevêques signataires de cette déclaration figurent, entre autres, Mgr Marcel Utambi et Mgr Fridolin Ambongo, respectivement archevêque de Kisangani et président de la Cenco, et archevêque coadjuteur de Kinshasa.

Alain Diasso

La campagne « Pas de vote pour les seigneurs de guerre » prévue en septembre

L'action vise à amener les Congolais, lors des élections de décembre, à refuser de donner leur voix à ceux qui ont mis le pays à feu et à sang, qu'ils soient candidats à la présidentielle ou à la députation provinciale ou nationale.

Dans un communiqué du 27 juin annonçant le lancement de l'opération, le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), Me Jean-Claude Katende, a rappelé que depuis 1997, l'année de la prise de pouvoir par l'Alliance des forces démocratiques pour la libération, la République démocratique du Congo (RDC) est dirigée par des hommes qui ont pris part à des mouvements rebelles. « Dans ces rebellions, ils ont tué de Congolaises et Congolais, pillé nos ressources naturelles et appauvri davantage le pays », a expliqué ce juriste.

Dressant un bilan des vingt et un ans de la gestion du pays, Me Jean-Claude Katende note que le Congo va mal sur tous les plans. Tout le monde, a-t-il fait observer,

est pauvre, sauf ceux qui ont les institutions de l'Etat entre leurs mains. Dans sa déduction, le président de l'Asadho affirme que les anciens rebelles, même reconvertis

« Nous sommes victimes d'avoir confié les institutions aux anciens rebelles qui pensent qu'ils peuvent accéder et garder le pouvoir par la force des armes »

à la démocratie, sont incapables de devenir des démocrates. « Ils font de discours qui exaltent la démocratie mais ils en renient les fondements », a-t-il appuyé, indiquant qu'aujourd'hui, le Congolais était victime de ses anciens choix. « Nous sommes victimes d'avoir confié les institutions aux an-

ciens rebelles qui pensent qu'ils peuvent accéder et garder le pouvoir par la force des armes », a soutenu Me Jean-Claude Katende.

Un vote sanction

Pour les prochaines élections, l'Asadho demande aux Congolais de ne pas élire les anciens seigneurs de guerre, qu'ils soient candidats à la présidence de la République ou

candidats à la députation provinciale ou nationale. « Nous refusons de donner notre voix (vote) à tous ceux qui étaient dans la rébellion, quelles que soient les raisons (bonnes ou mauvaises). Ils ne sont pas capables de diriger le Congo dans l'intérêt de tous », a dit le président de cette asso-

ciation. Le Congo, a-t-il signifié, a plusieurs dignes filles et fils dans la majorité présidentielle, dans l'opposition ou dans la société civile qui n'ont jamais versé le sang de leurs compatriotes pour accéder au pouvoir. « Nous pouvons choisir les meilleurs d'entre eux pour qu'ils soient au parlement, à la présidence de la République, au gouvernement. Pas de seigneur de guerre dans les prochaines institutions du pays », a-t-il martelé. Le juriste a, par ailleurs, précisé que cette campagne va commencer le 19 septembre, date de la publication des listes définitives des candidats à la présidentielle et à la députation. Elle s'étendra jusqu'au 23 décembre, jour des scrutins combinés. Pendant cette campagne, les actions à mener seront, entre autres, l'explication de son bien-fondé aux proches ; la circulation des noms des personnes qui étaient impliquées dans les différentes rébellions en RDC qui sont candidats à la présidence ou

à la députation ; la demande aux proches de ne pas les voter. « C'est aussi une façon de renouveler la classe politique », a estimé l'Asadho, appelant tous ceux qui veulent participer à cette campagne d'entrer en contact avec elle.

Soutenant cette opération dans une des pages de ses opinions libres distribuées sur les réseaux sociaux, Jean-Claude Katende a fait savoir qu'un seigneur de guerre n'a jamais eu de respect pour la vie humaine. « Ta vie ne compte pas pour un seigneur de guerre. Si tu donnes ton vote à un seigneur de guerre candidat-président ou candidat-député, tu dois savoir que les seigneurs de guerre n'ont pas de respect pour la vie. Ceci veut dire que si tu veux revendiquer tes droits, faire des marches pacifiques, comme dans tout régime démocratique, il enverra l'armée ou la police pour te tuer ou pour t'arrêter et t'envoyer en prison », a-t-il écrit.

Lucien Dianzenza

MESSAGE À LA NATION

Joseph Kabila exhorte les Congolais à s'approprier le processus électoral

Le président de la République s'est adressé à ses compatriotes le 29 juin, à l'occasion de la commémoration du cinquante-huitième anniversaire de l'accession du pays à la souveraineté nationale et internationale.

Ne dérogeant pas à la règle qui veut qu'il s'exprime à chaque célébration de la fête de l'indépendance du pays, Joseph Kabila s'est adressé, la veille du 30 juin, à la nation. Dans un message laconique lu sur les antennes de la «RTNC», le président de la République a fait appel au sens patriotique des Congolais, à l'heure

nulle part que sur le sol congolais. « (...) C'est bien vous les souverains et c'est à vous de décider du sort et de l'avenir de notre cher et beau pays », a exhorté Joseph Kabila. Et la seule manière pour les Congolais de faire face à toutes les menaces qui pèsent sur l'autodétermination de leur pays, c'est de s'approprier le processus électoral en cours, se convaincant le chef de l'Etat. « Je me réjouis que la célébration de la fête nationale intervienne cette année, en plein processus électoral. Au lendemain de la convocation de l'électorat (...) ce processus, vous vous en êtes ap-



« Je reste convaincu que les efforts en cours permettront de poursuivre notre devoir d'améliorer votre bien-être social »

où des projets de déstabilisation de leur pays sont en train d'être concoctés à l'extérieur et en dehors d'eux. C'est aux congolais, a-t-il dit, à qui revient le droit de décider du sort et de l'avenir de leur pays et

proprié à différentes étapes de son parcours. Je vous exhorte à vous y accrocher (...) », a indiqué Joseph Kabila. Tout le monde devra mettre la main à la pâte pour matérialiser le vœu de voir le troisième

cycle électoral dans lequel le pays est engagé s'accomplir. Il a, de ce fait, encouragé la société civile et la classe politique à s'impliquer dans le processus électoral en cours. « J'invite la classe politique et toutes les forces sociales à s'impliquer sans réserve dans la matérialisation de ce rendez-vous historique en vue une fois de plus de consolider notre jeune démocratie laquelle ne peut souffrir du reste d'aucun complexe », a-t-il déclaré, tout en réitérant son appel à l'unité, à la paix et à la cohésion nationale. Pour terminer, il a émis un souhait de voir s'améliorer l'économie et le social. « Je reste convaincu que les efforts en cours permettront de poursuivre notre devoir d'améliorer votre bien-être social », a-t-il dit.

A noter que c'est en principe le dernier discours du 30 juin qu'a prononcé le président de la République, étant entendu que les élections générales pour lesquelles la Constitution ne l'autorise pas à participer se tiendront le 23 décembre.

Alain Diasso

MARCHÉ COMMUN AFRICAIN

Six secteurs prioritaires à libéraliser avant 2020 en RDC

Outre la libre circulation des marchandises dans l'espace continental suite à l'ouverture des barrières douanières, les autorités congolaises entendent ouvrir certains secteurs comme les finances, la communication, le tourisme, les assurances, les transports et les services fournis par les entreprises.

L'on estime qu'au moins vingt-deux pays vont ratifier l'accord sur la Zone de libre-échange continentale (Zlec) avant l'expiration de l'échéance en 2020. Pour l'heure, quatre pays seulement ont commencé tant bien que mal à le mettre en œuvre. Entre-temps, les négociations se poursuivent pour accélérer le processus de son application rigoureuse après des avancées encourageantes enregistrées par les chefs d'Etat et de gouvernement dès le début des négociations.

A l'échéance 2020, l'Afrique entrera forcément dans une nouvelle ère qui suscite à la fois l'optimisme et le pessimisme des pays de la région. En effet, l'accord sur la Zlec prévoit la libéralisation d'au moins 90 % des importations des pays africains. Cette échéance suscite une certaine inquiétude dans les économies fragiles comme celle de la République démocratique du Congo (RDC). Mais les autorités nationales ont tenu, pour leur part, à signaler des avancées majeures dans plusieurs secteurs et ce, depuis plusieurs années. Des réformes importantes ont abouti à la libéralisation d'un secteur aussi stratégique que l'assurance dans le pays. Malheureusement, les choses tirent en longueur depuis la promulgation de la loi.

En dépit des doutes légitimes, les réformes déjà entreprises vont permettre au pays d'être suffisamment fort pour survivre à la mise en place d'un marché commun. Il s'agit d'un méga marché pour tous les pays africains. L'objectif est de pousser les entreprises continentales dans une sorte de compétition. Cela devrait conduire, espère-t-on, à une réduction progressive des coûts de production, par exemple. Beaucoup d'experts espèrent une redynamisation effective du plan national d'industrialisation ou de ré-industrialisation. A terme, ce processus vise à valoriser la production nationale et bien entendu à injecter sur le marché africain des produits congolais répondant aux standards internationaux.

Laurent Essolomwa

BURUNDI

Le Sénat va se pencher sur les grossesses non désirées

Le président de la chambre haute du parlement a déclaré, le 29 juin, que les sénateurs vont sensibiliser les jeunes filles à éviter des grossesses non désirées durant la période de vacances.

Révérien Ndikuriyo a fait son annonce au cours de la clôture de la session ordinaire d'avril. « Puisque ces vacances parlementaires coïncident avec les vacances des élèves des écoles secondaires et primaires, nous allons continuer à sensibiliser les jeunes filles à éviter des grossesses non désirées. Nous allons également sensibiliser la population à s'inscrire en faux contre ceux qui poussent les jeunes filles à l'abandon scolaire, en les forçant au mariage forcé », a-t-il indiqué.

En outre, Révérien Ndikuriyo a fait savoir que les sénateurs vont poursuivre la sensibilisation de la population contre la polygamie.

Les sénateurs ont pris en main cette question de

grossesses non désirées car ce phénomène prend une allure inquiétante en milieux scolaires avec une augmentation croissante du nombre de cas enregistrés dans les directions provinciales de l'enseignement.

Dans son rapport de l'étude sur les grossesses en milieu scolaire réalisée en novembre 2013 au Burundi, le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) indique que le ministère ayant dans ses attributions l'éducation a enregistré 1 287 cas dans les écoles secondaires et 707 dans les écoles primaires au cours de l'année scolaire 2010-2011 et la situation n'a pas changé même pour l'année scolaire suivante.

L'étude du Fnuap a fait une série de recommandations à des différents intervenants, les appelant à travailler en synergie pour lutter contre ce phénomène de grossesses non désirées surtout en milieux scolaires.

BRÉSIL

Lula toujours candidat favori à la présidentielle

L'ancien président brésilien, incarcéré depuis le 7 avril dernier, continue à être préféré dans son pays, à en croire deux mille électeurs interrogés en amont du prochain scrutin présidentiel, selon un sondage publié la semaine dernière par l'Institut brésilien des opinions et statistiques publiques (Ibope).

Luiz Inacio Lula da Silva a obtenu 33% d'intentions de vote, suivi par le candidat d'extrême-droite et ancien militaire Jair Bolsonaro (15%), l'ancienne ministre de l'Environnement Marina Silva (7%), et l'ancien gouverneur



Luiz Inacio Lula da Silva (DR)

de l'Etat de Ceara et ex-ministre de l'Intégration nationale Ciro Gomes (4%).

L'ex-chef de l'Etat purge une peine de douze ans de prison après avoir été reconnu coupable de corruption et de blanchiment d'argent dans l'affaire Petrobras. Pourtant, son emprisonnement demeure controversé avec son recours contre la condamnation et le soutien de la plupart des Brésiliens.

Selon le droit brésilien, aucun politicien reconnu coupable d'un crime ne peut se présenter à une élection.

Xinhua

MONDIAL 2018

Cavani envoie la Celeste au paradis, Ronaldo accompagne Messi à la porte

Après Messi, Cristiano Ronaldo succombe aussi! Dans un samedi fatal aux stars, l'attaquant du Portugal n'a pu empêcher l'élimination des champions d'Europe en huitièmes du Mondial-2018 devant l'Uruguay d'Edison Cavani (2-1), auteur d'un doublé synonyme de quart contre la France... avant de sortir blessé.

Avec justice: sans inspiration malgré une égalisation de Pepe (55e mn), les Portugais ne méritaient sans doute pas mieux, étouffés à Sochi par la défense de fer de la Celeste et écoeurés par les contres assassins de Luis Suarez et de Cavani (7e, 62e mn).

«C'est un jour spécial et il faut savourer», a réagi «Edi» Cavani après le match. «Mes buts, ce sont de belles choses qui resteront, cela met de la joie dans les yeux de tes équipiers. C'est la plus belle chose que tu gardes», a ajouté l'attaquant du Paris SG, avant de féliciter les Bleus pour leur qualification et leurs futures retrouvailles.

Comme un basculement de généra-

tion... Le jour où le Français Kylian Mbappé (19 ans) a crevé l'écran en éliminant l'Argentine (4-3), les tennentaires CR7 et Messi ont perdu à la fois leurs rêves de titre planétaire et beaucoup d'arguments en vue d'un éventuel sixième Ballon d'Or l'hiver prochain.

Voilà donc les champions d'Europe portugais renvoyés chez eux, après les vice-champions du monde argentins, après les champions du monde allemands. Et voilà l'Uruguay en quarts du Mondial, avec l'insolente jeunesse française sur la route du vieux et madré sélectionneur Oscar Tabarez vendredi à Nijni Novgorod (16h00 françaises).

Tabarez (71 ans) avait prévenu, le 29 juin, que gagner un match ennuyeux ne l'ennuyait guère. Son équipe a été impressionnante défensivement, mis à part un mauvais marquage sur le but de la tête de Pepe. Et cela promet un sacré casse-tête offensif pour le sélectionneur français, Didier Deschamps.

En début de Mondial, Ronaldo avait fait du stade olympique de Sochi son jardin avec un triplé contre l'Es-

pagne (3-3). Mais cette fois, la pelouse semblait hérissée de ronces, d'épines et de barbelés pour CR7.

Pour prendre l'avantage, la Celeste a profité d'un improbable one-deux Suarez-Cavani à cinquante mètres de distance, avec le Matador du PSG à la finition en reprenant le ballon du visage après une course effrénée (7e mn).

Puis, après l'égalisation portugaise, Rodrigo Bentancur a mené un contre, Luis Suarez a laissé filer le ballon et Cavani, ouvrant bien son pied, a trouvé le petit filet opposé (62e) pour son troisième but dans ce Mondial.

Aussitôt après ces deux coups de poignard, l'Uruguay a resserré ses lignes, repoussé les ballons aériens et montré un engagement de tous les instants. De quoi décourager petit à petit les Portugais, maîtres du ballon sans en faire grand-chose.

Ronaldo a eu quelques tentatives (6e, 13e et 32e mn) sans parvenir à trouver une bonne position de frappe. D'ailleurs, statistique rare, l'attaquant du Real Madrid n'a touché aucun ballon dans la surface adverse en première période!

Et dans une fin de match frustrante, il a écopé d'un carton jaune pour protestation qui l'aurait de toute façon privé d'un éventuel quart.

Au final, le plus beau geste du quintuple Ballon d'Or aura été de raccompagner vers le bord du terrain Cavani qui boîta, victime d'une blessure au mollet gauche (74e mn) qui entretient la chance proverbiale de Deschamps... Sera-t-il



Deux buts d'Edison Cavani ont permis à l'Uruguay de sortir le Portugal, champion d'Europe en titre (AFP)

là en quarts face aux Bleus ? «J'espère que oui, on va mettre toute l'envie possible pour continuer avec toute l'équipe et être sur le terrain», a répondu l'avant-centre uruguayen.

Pour Ronaldo, regard noir au coup de sifflet final, c'est un nouvel échec en Coupe du monde (demi-finaliste en 2006, huitième de finaliste en 2010, éliminé au premier tour en 2014).

Et à 33 ans, difficile de l'imaginer être sacré dans quatre ans au Qatar, même si l'insatiable Portugais as-

sure vouloir jouer jusqu'à ses 40 ans. «Ce n'est pas le moment de parler de l'avenir», a-t-il tranché samedi. Son sélectionneur, lui, s'est montré optimiste: «Je suis convaincu que Cristiano a encore beaucoup à donner au football. En septembre une nouvelle compétition débute, la Ligue des nations de l'UEFA, et j'espère qu'il sera avec nous», a dit Fernando Santos.

Samedi soir, néanmoins, Cristiano Ronaldo faisait son âge.

Camille Delourme avec AFP

HUMEUR

La formation qualifiante, une solution pour résorber le chômage

Le sujet devient de plus en plus à l'ordre du jour dans de nombreuses réunions qui traitent des questions de l'emploi des jeunes. Par « formation qualifiante », on peut entendre, plus simplement, celle qui vise, entre autres, le perfectionnement des compétences dans un métier, l'apprentissage d'un métier, l'obtention d'un titre diplômant ou d'une qualification professionnelle.

Clin d'œil sur le cas de figure-ci : entre un jeune qui termine ses études par l'obtention d'une licence littéraire et un autre qui vient de passer trois ans d'apprentissage de diverses branches du métier de la plomberie, sanctionnés par un titre de « maître plombier », lequel peut avoir la chance d'un emploi dans ce domaine ?

Dans l'immédiat, la réponse certaine ne saurait être que le jeune maître plombier. Vu son profil, il aura plus d'opportunités à se faire « caser » socio-professionnellement ou socio-économiquement, car le marché d'emploi aura plus besoin de lui à n'importe quelle circonstance.

Dans le même ordre d'idées, il est clair qu'un jeune garçon et une jeune fille qui ont passé deux ou trois ans, respectivement dans des instituts de formation « hôtelière » et d'hôtesse auront plus la chance d'être recrutés par rapport aux autres jeunes qui ont accumulé des savoirs universitaires mais purement théoriques.

Dès lors, on comprend aisément que la formation qualifiante devrait plus intéresser les jeunes à la quête d'emploi que ces formations dites théoriques, doctrinaires et généralisantes. Il est clair et irréfutable que sur un effectif de dix jeunes qui déposent leurs dossiers à l'Office national de l'emploi et de la main d'œuvre, ce sont plus ceux qui ont un titre « qualifiant » qui auront plus de la chance d'être recrutés par telle ou telle structure en rapport bien sûr avec leur profil. Mais par manque d'informations suffisantes et rassurantes, bon nombre de jeunes ont plus tendance à rejeter la « formation qualifiante ». Une erreur grave.

Ce qui est regrettable au Congo, c'est que dans la masse actuelle des jeunes à la quête d'emploi, il y a un pourcentage élevé de ceux qui n'ont même pas bénéficié de cette formation dite qualifiante. Car, à dire vrai, un jeune qui a suivi une formation de conduite dans une auto-école, sanctionnée par un « permis de conduire », pourra vite s'auto-insérer socio-professionnellement. La formation qualifiante est donc à encourager de nos jours, même si certains esprits non avertis pensent qu'elle n'est réservée qu'à ces jeunes qui n'ont pas pu persévérer sur le plan scolaire. L'insertion socio-économique et/ou socio-professionnelle passe rapidement par là et doit devenir l'un des ultimes moyens de lutte contre l'oisiveté des jeunes.

Faustin Akono

La chute des légendes Messi et CR7

battu samedi par la France. Et Cristiano Ronaldo l'a imité quelques heures plus tard, impuissant à tromper la défense uruguayenne qui le prive probablement de sa dernière opportunité d'être champion du monde.

C'était le dernier épisode en date de la rivalité décennale entre les deux immenses champions et la promesse d'un sacré choc en quarts de finale puisque les vainqueurs de France-Argentine et Uruguay-Portugal se retrouveront à ce stade du Mondial, le 6 juillet, à Nijni Novgorod. Mais ce sera finalement sans Messi, battu 4-3 par la France, ni Ronaldo, défait 2-1 par l'Uruguay. A 33 ans, le Portugais champion d'Europe 2016 pourrait bien avoir disputé là son dernier match de Coupe du monde et terminerait alors sa carrière sans avoir inscrit de but en phase finale de la compétition... Contrairement à son grand fan Kylian Mbappé, qui vient d'y inscrire un doublé à 19 ans tout mouillé.

Ce n'est pas faute d'avoir essayé pour Ronaldo qui a inscrit quatre buts lors de la phase de groupes pour permettre à son Portugal de rêver. Impliqué, motivé, collectif, il a encore été impressionnant d'engagement face à l'Uruguay.

Mais rarement dangereux. A son crédit, une tentative cadrée dès la 6e mn mais sur le gardien de la Celeste, Fernando Muslera, une lourde frappe contrée par Lucas Torreira, resté quelques instants au sol de douleur sur le coup (12e mn)

et un coup-franc directement dans le mur (31e).

Muselé par Godin

L'assoiffé de buts a surtout été muselé par un défenseur aussi dégingandé qu'impitoyable, la référence de l'Atlético Madrid, Diego Godin. Le capitaine uruguayen connaissait visiblement par cœur son Ronaldo, qu'il affronte à chaque derby madrilène, et ce duel de grands joueurs a tourné à l'avantage de l'ami d'Antoine Griezmann.

Ce sont donc bien les deux Colchonos qui se retrouveront en quarts de ce Mondial, pour un autre duel à l'accent très espagnol.

La faute, pour Ronaldo comme pour Messi, à une équipe pas digne de leur leader technique. «C'est souvent difficile d'être au niveau d'un tel joueur», avait dit de son numéro 10 le coach argentin, Jorge Sampaoli. «C'est une lueur d'espoir, un guide pour nous et nous devons faire de notre mieux pour être à son niveau», ajoutait-il.

Côté portugais, si Ronaldo a effectivement joué les éclaireurs en phase de poule, son équipe n'aura pas réussi à retrouver l'assise défensive qui a fait sa force à l'Euro. Le 30 juin, elle a, par exemple, laissé beaucoup trop d'espaces à un buteur comme Edison Cavani. Le Parisien ne s'est pas privé pour punir les errements, d'un doublé superbe (7e et 62e mn) alors que Pepe avait arraché l'égalisation pour la Selección (55e).

Beau joueur autant que pressé de reprendre le jeu, Ronaldo a ensuite

offert son épaule musclée à Cavani, touché à une jambe, jusqu'à sa prise en charge par un médecin uruguayen (74e mn), avant de s'échiner en vain à égaliser.

Demi-finaliste en 2006, huitième de finaliste en 2010 et éliminé au premier tour en 2014, il risque bien d'en rester à sept buts inscrits en quatre Coupes du monde. Rappelons que Messi, lui, a échoué en finale lors de l'édition 2014 et buté en quarts de finale en 2010 et 2006. Mais une statistique incroyable résume parfaitement cette histoire d'amour impossible entre la reine des compétition et ces deux immenses champions: le Portugais et l'Argentin n'ont jamais inscrit le moindre but en matchs à élimination directe lors d'un Mondial (six buts en dix-neuf matchs pour Messi et sept réalisations en dix-sept matchs pour CR7).

Après quelques semaines de vacances bien méritées, le triple vainqueur de la Ligue des champions en titre et le Soulier d'or européen vont pouvoir se tourner vers leur carrière en club : probablement loin du Real pour le Portugais, au Barça pour l'Argentin.

Quant à leur rivalité pour l'obtention du Ballon d'or (cinq titres chacun), Messi a fait une croix dessus avec son unique but de ce Mondial. Avec quatre réalisations, CR7 peut entretenir une (faible) lueur d'espoir, à condition qu'un autre joueur du Real ne brille pas trop en Russie jusqu'au 15 juillet (Modric, Marcelo, Ramos ou Varane)...

C.D. avec AFP

COUPE DU CONGO 2018

Le tirage au sort a dévoilé les combinaisons des quarts de finale

Chacun des huit clubs concernés connaît désormais à quel rival il aura affaire.



Le vice-président de la Fécofoot lors du tirage au sort Photo Adiac

La Fédération congolaise de football a procédé au tirage au sort des quarts de finale de la Coupe du Congo le 30 juin, à Brazzaville. Le hasard a fait que l'AS Cheminots aura pour adversaire Diabes noirs (sept fois vainqueurs de la compétition 1989, 1990, 2003, 2005, 2012, 2014 et 2015). Les Cheminots qui ont deux titres à leur palmarès recevront les Diablotins au match aller à Pointe-Noire.

Par ailleurs, AC Léopards de Dolisie, tenant du titre, sera face à Cara (aller à Brazzaville, retour à Dolisie). Les Fauves du Niari ont déjà disputé sept finales de la Coupe du Congo avec cinq succès : 2009, 2011, 2013, 2016 et 2017. Inter club rencontrera AS Otoho d'Owando et Etoile du Congo jouera contre La Mancha. Les matchs aller des quarts de finale se disputeront les 7 et 8 juillet, tandis que les rencontres de la phase retour auront lieu les 14 et 15 du même mois.

Demi finales

Après les quarts de finale, quatre équipes obtiendront leurs tickets pour les demi finales. Ainsi, le qualifié de l'affiche AS Cheminots-Diabes noirs rencontrera le qualifié du duel Cara-AC Léopards de Dolisie. L'équipe qui prendra le dessus entre Inter club et AS Otoho jouera contre le qualifié des confrontations Etoile du Congo-La Mancha. Les demi finales aller se disputeront les 25 et 26 juillet alors que la manche retour aura lieu les 4 et 5 août.

Pour le secrétaire général de Cara, Jean Pierre Packa, AC Léopards de Dolisie est un adversaire comme tout autre. Cette confrontation, selon lui, est à double enjeu : la qualification en demi-finale de la Coupe du Congo et la préparation de leur prochain match pour la Coupe de la Confédération africaine de football. « D'ailleurs, je pense que notre match contre AC Léopards pourrait être décalé, parce qu'en compétition africaine nous jouerons le 18 juillet », a-t-il indiqué.

Rominiq Makaya

DÉCOUVERTE

Le ministre burkinabé de l'administration territoriale s'imprègne de l'histoire de Pierre Savorgnan de Brazza

En séjour en République du Congo, Siméon Sawadogo a visité le mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza, le 29 juin, pour se rappeler la fondation de Brazzaville qu'il a apprise à l'école.

Accompagné du député Sayouba Ouedraogo, premier vice-président de la Commission des Affaires générales institutionnelles et des droits humains de l'Assemblée nationale de son pays, le ministre burkinabé a été reçu au mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza par sa directrice générale, Béline Ayessa.

Celle-ci l'a édifié sur l'histoire de Pierre Savorgnan de Brazza, avant de le faire visiter l'ensemble de cette institution. Au sortir de sa visite, Siméon Sawadogo a dit avoir retenu deux éléments essentiels: la ferveur et la confiance avec lesquelles la directrice générale et l'ensemble du personnel ont bien voulu lui montrer ce lieu et l'histoire très émouvante racontée à travers ce mémorial.

« ...Parce que cela nous fait vivre ce que nous avons appris dans les livres tant à l'école primaire, en Afrique de l'ouest, qu'à travers l'Afrique et le monde et même à l'université. Et venir voir Pierre Savorgnan de Brazza couché ici avec sa famille, je crois que c'est plus qu'émouvant. C'est en même temps une leçon que cela nous donne, une leçon d'humilité, qui nous amène à comprendre que l'histoire n'est pas ce que chacun pense mais l'histoire est également la traduction de ce que chacun est et ce que nous sommes ensemble, c'est très important », a dit le ministre burkinabé.

Siméon Sawadogo a poursuivi qu'il y a eu à l'intérieur du continent des hommes de cœur, qui ont vécu avec la population, qui se sont appropriés les volontés de liberté et d'épanouissement de cette population. Cela peut ne pas être bien perçu dans les universités mais la pratique est bien

que les deux pays ont, le Burkina Faso et le Congo, présidés par Rock Marc Kaboré et Denis Sassou N'Guesso. Ce sont des expressions comme ça que l'on doit pouvoir faire pour accompagner nos peuples pour le développement culturel, économique et social »,



La photo de famille à l'issue de la visite au mémorial Pierre Savorgnan Pierre (Adiac)

celle-là. « Quand vous entendez en Afrique de l'ouest le roi Makoko et que vous venez voir comment le roi Makoko et Pierre Savorgnan de Brazza ont travaillé pour sauver des esclaves, pour indiquer à la population comment s'épanouir à travers des travaux, des activités structurantes, c'est assez important. Nous ne pouvons que nous incliner devant sa mémoire, devant la mémoire des hommes qui l'ont accompagné comme le sergent Malamine Camara qui vient du Sénégal et qui a beaucoup défendu cette ville-là. C'est une opportunité pour nous dire que c'est la même perception

a-t-il ajouté. Enfin, avant de quitter le mémorial, Siméon Sawadogo a inscrit sur le livre d'or de cette institution. « C'est avec une grande émotion que je visite ce mémorial en l'honneur de M. Pierre Savorgnan de Brazza qui a fondé cette ville, en compagnie de l'honorable député et de ma famille. Parfois l'histoire nous donne suffisamment de leçons et nous indique la voie de l'honneur, de partage et du vivre chacun pour soi. Merci la République du Congo de nous faire vivre cela et mes encouragements à la directrice générale et à son personnel. »

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Que veut réellement Donald Trump ?

Tout bien réfléchi, il y a, dans cette affaire deux approches différentes : l'apparence et la réalité. Deux approches qui méritent d'être explorées avec soin car les conclusions sur lesquelles elles débouchent sont à l'opposé l'une de l'autre et, de ce fait, peuvent induire en erreur ceux qui observent Donald Trump avec l'espoir d'anticiper les événements.

Commençons donc par l'apparence. Elle projette du président des Etats-Unis l'image d'un homme imprévisible dont les tweets aussi nombreux que ravageurs et contradictoires sur les réseaux sociaux, les décisions pour le moins imprévisibles, les changements constants et subits d'attitude sur les questions les plus sensibles plongent la communauté internationale dans une incertitude qui ne cesse de croître au fil des mois. A l'opposé de son prédécesseur, Barack Obama, qui apparaissait comme un homme raisonnable, pondéré, réfléchi,

soucieux de projeter de son pays une image adulte et responsable, Donald Trump s'emploie à déjouer tous les pronostics. Il se comporte comme un homme d'affaires et non comme un homme d'Etat, jouant au poker menteur pour emporter la mise sur la scène mondiale. Ce qui a comme conséquence de déséquilibrer les partenaires les plus sûrs, les plus fidèles de la puissante Amérique comme l'Europe et de faire apparemment le jeu de ses adversaires les plus déterminés que sont la Chine et la Russie.

Ceci étant dit, venons-en à la réalité. Donald Trump est tout sauf un rêveur comme l'a démontré, d'une part, la constitution de son énorme fortune et, d'autre part, la façon dont il s'est fait élire contre toute attente au sommet de l'Etat américain. Il est donc probable sinon certain que l'homme est plus réfléchi, moins instinctif, plus terre-à-terre que ne le laissent penser ses actes quotidiens. On en a eu la preuve lorsqu'après avoir menacé d'effacer la

Corée du Nord de la carte du monde, il a organisé à Singapour un sommet avec son homologue Kim Jong-un qui restera dans les annales de la diplomatie mondiale en raison de la mise en scène qui l'accompagnait. Ce que recherche manifestement le nouveau locataire de la Maison-Blanche n'est pas autre chose que le maintien des Etats-Unis au premier rang de la scène mondiale dans un contexte nouveau marqué par le rééquilibrage des rapports de force entre les grandes puissances de la planète. Exactement comme cela se fait à Wall Street pour impressionner la communauté financière, le geste, le discours, le mot comptent plus que l'acte.

Il convient d'ajouter à ce qui précède que Donald Trump est en réalité beaucoup moins libre, beaucoup moins maître de la stratégie américaine que ne le laissent penser ses décisions et ses foucades. Elu pour quatre ans à la tête de la première puissance mondiale, il n'est en rien maître de

ses mouvements contrairement aux apparences car derrière lui et l'équipe qu'il a constituée, se cache la plus structurée des machines étatiques. Et même s'il s'emploie à placer à la tête de certaines administrations des hommes ou des femmes fidèles, il doit négocier en permanence avec le département d'Etat, le Pentagone, le FBI, la CIA et autres administrations centrales qui ne sont pas prêts à se soumettre à sa volonté; sans parler des deux chambres du Congrès, le Sénat et la Chambre des représentants ni des gouverneurs des cinquante Etats que compte le pays et qui détiennent un véritable pouvoir face à l'Exécutif.

Quitte à être démentis par la suite de l'Histoire, il nous paraît évident que tôt ou tard, la réalité l'emportera sur l'apparence et que Donald Trump se verra contraint d'endosser le costume de président des Etats-Unis qu'il semble jusqu'à présent rejeter avec délectation.

Jean-Paul Pigasse